

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE  
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

INTERUNIVERSITAIR CENTRUM  
VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers 39 Bijdragen

---

Marthe BLANPAIN

LE «JOURNAL DE BRUXELLES»  
HISTOIRE INTERNE

DE 1863 à 1871

1965

ÉDITIONS NAUWELAERTS  
LEUVEN-LOUVAIN

BÉATRICE-NAUWELAERTS  
PARIS

PUBLICATIONS DU CENTRE  
UITGAVEN VAN HET CENTRUM

- Cahiers 1.** **Bijdragen 1.**  
Neuf rapports sur les sources de l'histoire contemporaine de la Belgique — Negen verslagen betreffende de bronnen van de Belgische hedendaagse geschiedenis. 1957. fr. 45 (abonnement fr. 38)
- Cahiers 2.** **Bijdragen 2.**  
A. Simon, Notes sur les archives ecclésiastiques. 1957. fr. 45 (abonnement fr. 38)
- Cahiers 3.** **Bijdragen 3.**  
A. Simon, Inventaires d'archives. (Papiers Villermont. Archives de la nonciature à Bruxelles. Archives des églises protestantes.) 1957. fr. 45 (abonnement fr. 38)
- Bijdragen 4.** **Cahiers 4.**  
A. Vermeersch en H. Wouters, Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische Pers 1830-1848. 1958. fr. 175 (abonnement fr. 150)
- Cahiers 5.** **Bijdragen 5.**  
A. Simon, Inventaires d'archives. (Évêché de Namur. Château de Gaesbeek. Famille Van Meenen. Cure de Sainte-Gudule, Bruxelles. Famille Croij. Église Évangélique (Verviers). 1958. fr. 55 (abonnement fr. 47)
- Cahiers 6.** **Bijdragen 6.**  
J. Leclercq-Paulissen, Contribution à l'histoire de la presse tournaisienne depuis ses origines jusqu'en 1914. 1958. fr. 80 (abonnement fr. 68)
- Bijdragen 7.** **Cahiers 7.**  
W. Theuns, De organieke wet op het middelbaar onderwijs (1 juni 1850) en de conventie van Antwerpen. 1959. fr. 40 (abonnement fr. 34)
- Bijdragen 8.** **Cahiers 8.**  
M. De Vroede, Bibliografische inleiding tot de studie van de Vlaamse Beweging, 1830-1860. 1959. fr. 260 (abonnement fr. 225)
- Cahiers 9.** **Bijdragen 9.**  
M. Colle-Michel, Les archives de la S.A. Cockerill-Ougrée des origines à nos jours. 1959. fr. 45 (abonnement fr. 38)
- Cahiers 10.** **Bijdragen 10.**  
A. Simon, Réunions des évêques de Belgique 1830-1867, procès-verbaux. 1960. fr 180 (abonnement fr 152)
- Bijdragen 11.** **Cahiers 11.**  
S. Vervaeck, De samenstelling van de gegoede stand te Mechelen op het einde van de XVIIIe eeuw en in het begin van de XIXe eeuw (1796-1813). Een metodologisch onderzoek. 1960 fr. 40 (abonnement fr. 34)
- Bijdragen 12.** **Cahiers 12.**  
M. De Vroede, De Vlaamse Pers in 1855-56. 1960. fr. 80 (abonnement fr. 68)
- Cahiers 13.** **Bijdragen 13.**  
J. Dhondt & S. Vervaeck, Instruments biographiques pour l'histoire contemporaine de la Belgique. 1960. 2<sup>e</sup> éd. 1964. fr. 80 (abonnement fr. 68)
- Cahiers 14.** **Bijdragen 14.**  
A. Simon, Inventaires d'archives. (Famille Licot. Papiers de Missiessy. Nonciature de Bruxelles. d'Ansembourg. Rédemptoristes (Bruxelles). d'Anethan. de Béthune. 't Serstevens. Évêché de Liège.) 1960. fr 60 (abonnement fr. 51)

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE  
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

INTERUNIVERSITAIR CENTRUM  
VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers 39 Bijdragen

---

Marthe BLANPAIN

LE «JOURNAL DE BRUXELLES»  
HISTOIRE INTERNE

DE 1863 à 1871

1965

ÉDITIONS NAUWELAERTS  
LEUVEN-LOUVAIN

BÉATRICE-NAUWELAERTS  
PARIS

COMITÉ DIRECTEUR  
DU CENTRE  
INTERUNIVERSITAIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

BESTUURSCOMITÉ VAN HET  
INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR  
HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

G. JACQUEMYS, Université Libre de Bruxelles, président.

R. DEMOULIN, Université de Liège.

H. HAAG, Université de Louvain.

J. DHONDT, Universiteit Gent, secretaris-penningmeester.

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION . . . . .	5
------------------------	---

### *1<sup>ere</sup> Partie*

#### LA REORGANISATION DU « JOURNAL DE BRUXELLES » EN 1863

A. Démêlés préliminaires . . . . .	11
B. La reprise . . . . .	24

### *2<sup>eme</sup> Partie*

TENTATIVE D'UNE NOUVELLE RÉORGANISATION EN 1868 . . . . .	34
---	----

CONCLUSION . . . . .	49
----------------------	----

BIBLIOGRAPHIE . . . . .	52
-------------------------	----

TABLES . . . . .	55
------------------	----



## LE « JOURNAL DE BRUXELLES »

### HISTOIRE INTERNE DE 1863 à 1871

Le choix des dates 1863 et 1871 comme « terminus a quo » et comme « terminus ad quem » pourra, à première vue, étonner le lecteur. Rien dans l'Histoire de Belgique ne justifie ce choix si ce n'est, pour la première, le fait qu'elle marque le début du parti catholique belge. C'est, en effet, en août 1863 que les personnalités conservatrices du pays se sont réunies en un congrès à Malines et ont, en présence de nombreux invités étrangers et avec leur collaboration, essayé de se donner une ligne de conduite commune dans le but de s'unir et de pouvoir résister aux attaques de leurs adversaires, les libéraux. Pour ce faire, ils devaient parer à leurs faiblesses. Or, l'une d'elles était l'état de la presse. Le Congrès de Malines essaya de la faire disparaître en décidant, notamment, de réorganiser un des principaux journaux conservateurs, le *Journal de Bruxelles*, seul quotidien catholique, à ce moment, pour la capitale. Lors de la réorganisation de la feuille conservatrice, les leaders des Assemblées de Malines firent appel à un jeune journaliste, Alexandre Delmer, et l'engagèrent comme rédacteur. Delmer avait l'habitude de consigner quotidiennement dans un carnet, le compte rendu des événements auxquels il avait assisté pendant la journée. Ces carnets relatent donc, en bonne partie du moins, ce qui se passait dans les bureaux du *Journal de Bruxelles* (1). C'est principalement à partir de ce journal que la présente étude a pu être faite et c'est la raison pour laquelle, elle s'arrête en 1871, date à laquelle le rédacteur a quitté le quotidien (2).

C'est sous le nom de *Courrier de la Meuse* que parut pour la première fois à Liège, le 1<sup>er</sup> juillet 1820, la feuille qui deviendra plus tard, le *Journal de Bruxelles*. Son fondateur était un curé de la

---

(1) Ces carnets m'ont aussi aidée à définir la position du journal face aux événements de la vie politique et religieuse de la Belgique pendant ces années; cette étude est l'objet de la seconde partie du mémoire que j'ai présenté à l'Université de Louvain, en 1960, pour l'obtention du grade de licencié en Philosophie et Lettres.

(2) Chaque fois qu'au cours du texte, il sera renvoyé au journal de Delmer, sans mention explicative, cela signifiera que le renseignement dont il est question, y a été puisé.

cité ardente, l'abbé Corneille Neujean (1), et son rédacteur l'abbé H. J. Jacquemotte, futur vicaire général du diocèse.

Quelques années plus tard, en 1831, le journal deviendra la propriété de Dieudonné Stas (2) et Pierre Kersten le rédigea. L'opposition qu'il mena à ce moment contre le régime hollandais, lui attira de nombreux lecteurs.

Dès 1835, P. Kersten abandonna la direction de la rédaction et fut remplacé jusqu'en 1840 par un certain abbé Louis (3). Durant ces années, le *Courrier de la Meuse* n'eut jamais un tirage supérieur à mille, sauf pendant la révolution de 1830.

En 1840, le journal changea de ville et de nom. Il s'intitula le *Journal de Bruxelles* et fut transporté dans la capitale, 4, rue au Beurre, par son propriétaire et éditeur, D. Stas. Celui-ci quitta rapidement la rue au Beurre pour occuper le 10 de la rue d'Arenbergt et plus tard, en 1850, le 7 de la rue de Loxum.

Allaient collaborer au nouveau quotidien bruxellois, Hubert Defossé, Proost, Arnold Troisfontaines, futur professeur à l'université de Liège, Louis de Rasse, Jean-Baptiste Coomans (4) et le baron de Gerlache.

Stas, en quittant la province pour gagner la capitale, avait deux buts : plaider l'identité de l'Église et de la société conservatrice et arracher les fidèles à la lecture des feuilles libérales, surtout à celle de *l'Indépendant*. Pour accomplir ces missions, il fallait beaucoup d'argent et dans l'entourage de l'archevêque de Malines, on trouvait le projet de Stas trop osé et trop coûteux par rapport à l'apathie des lecteurs catholiques, de sorte que le chevalier n'eut aucune aide de ce côté-là (5). C'est ainsi que l'état des finances du *Journal de Bruxelles* resta inquiétant durant plusieurs années (6).

En mars 1842, un groupe de nobles soulignant le caractère apologétique de la feuille, adressèrent une pétition aux évêques.

---

(1) C. NEUJEAN (1763-1825), curé de Saint-Nicolas.

(2) D. STAS (1791-1868) : voir à son propos le numéro jubilaire du *Journal de Bruxelles* de 1899.

(3) P. KERSTEN (1789-1865) quitta le *Courrier de la Meuse* pour fonder à Liège, le *Journal historique et littéraire*. Voir à son sujet : F. MAGNETTE, *Pierre Kersten*, dans *Vie wallonne*, 1931, T. XI, p. 421 à 437 et p. 474 à 482.

(4) J. B. COOMANS (1813-1896), député, auteur de romans historiques. Dès 1834, il avait collaboré au *Journal des Flandres*. Il acquit *l'Émancipation* en 1853. Il fut aussi rédacteur à la *Paix*, fondée en 1862. (Voir à ce sujet : L. BERTELSON, *Dictionnaire des Journalistes écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 26).

(5) A. VERMEERSCH et H. WOUTERS, *Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische pers* (1830-1848), p. 50.

(6) A. VERMEERSCH et H. WOUTERS, *op. cit.*, p. 51.

Elle était signée par les comtes de Mérode, de Ribeaucourt, van den Straten Ponthoz, de Theux, les barons de Man d'Hobruy, Huysman d'Annecroix, de Gerlache, J. d'Hooghvorst et de Secus. Cette pétition était accompagnée d'une plainte sur les dépenses démesurées auxquelles devait faire front le *Journal de Bruxelles*, vu le nombre peu élevé de ses lecteurs et le niveau des salaires en vigueur à Bruxelles.

Malgré la bonne volonté de son directeur et de ses rédacteurs, le *Journal de Bruxelles* ne réussit pas à lutter avec les feuilles libérales de la capitale, telles que l'*Écho du Parlement*, l'*Étoile belge* et l'*Indépendant*. Quelques chiffres en sont la preuve. Le *Journal de Bruxelles* avait en 1842, 1.645 abonnés tandis que l'*Indépendant* n'en n'avait que 1.418 ; par contre, le premier n'en n'aura que 2.000 en 1847, tandis que le second en comptera déjà 4.000 un an plus tard (1). Le prix de l'abonnement au *Journal de Bruxelles* s'élevait en 1842, à 42 frs. par an (2). En fait, alors que les journaux libéraux devaient leur succès à la rapidité de leurs informations et à leurs correspondances étrangères, l'organe catholique remplissait ses colonnes, de discussions sur le traditionalisme et autres problèmes philosophiques.

Quelques personnalités conservatrices, parmi lesquelles on comptait Jules Malou et son frère, l'évêque de Bruges, Adolphe Dechamps et son frère, le Père Dechamps, le baron d'Anethan, les comtes de Theux, de Mérode et de Meeûs, A. Nothomb, D. de Haerne et Ducpétiaux, prirent conscience de cette faiblesse. J. Malou, en particulier essaya d'y remédier. En 1852, il créa une *Société pour le progrès de la presse conservatrice* (3) qui racheta le journal, l'*Émancipation* (4). De plus, il entreprit des négociations pour remplacer D. Stas au *Journal de Bruxelles* (5). Celui-ci, cependant, n'abandonna son poste de directeur qu'en 1856. Le journal fut repris, le 10 mars de cette année-là, par Henry Goemaere, auteur de la devise « Dieu et Patrie », que le journal gardera. Mais déjà, le 21 septembre suivant, il était racheté par Paul Nève qui le dirigea désormais. D'après le

---

(1) A. VERMEERSCH et H. WOUTERS, *op. cit.*, p. 52 et P. VERHAEGHEN, *La presse catholique à Bruxelles*, p. 17.

(2) P. VERHAEGEN, *op. cit.*, p. 17.

(3) BARON P. VERHAEGEN, *Ibidem*, p. 21.

(4) L'*Émancipation*, journal catholique fondé en 1830. Il fut repris en 1843 par les frères Briavoine qui le dirigèrent avec Erèbe. Ce quotidien se disait attaché à la Constitution, défenseur de l'ordre, observateur des principes de la morale. Il comptait alors 2.589 abonnés. (Voir à son sujet : VERMEERSCH et WOUTERS, *Ibidem*, p. 30 à 36 et P. VERHAEGEN ; *Ibidem*, p. 14.)

(5) E. DE MOREAU, A. Dechamps, p. 314 et BARON DE HAULLEVILLE, *Un gentilhomme de lettres...*, p. 58 à 65.

portrait fait par Delmer dans le numéro jubilaire du *Journal de Bruxelles* de 1899, Nève était un homme intelligent, généreux, entreprenant et idéaliste, mais malheureusement, il manquait des qualités essentielles pour un journaliste : le jugement et le sang-froid.

Dès son arrivée au journal, il fit transporter ses bureaux au 6, rue des Roses. Le prix de l'abonnement descendu à 30 frs. pendant la direction de Goemaere, remonta à 36 frs. en 1857 et à 40 en 1859.

Les débuts de Nève au *Journal de Bruxelles* étaient prometteurs : il était soutenu par le Cardinal Sterckx. Preuve en est la réponse du prélat à la lettre collective du personnel du journal et à la lettre personnelle du directeur : « Je n'ai jamais, écrivait le cardinal, cessé de porter le plus grand intérêt au *Journal de Bruxelles*. J'ai souvent émis le vœu qu'il pût devenir le journal de tous les ecclésiastiques de mon diocèse et de toutes les familles catholiques. Aussi je l'ai recommandé dans toutes les occasions. Je pense que les circonstances sont favorables pour ouvrir une souscription en sa faveur et je vous prie d'en conférer avec ces messieurs (les signataires de la pétition). Si l'on s'y décide, je souscrirai avec plaisir un subside annuel proportionné à mes facultés » (1).

Mais Nève ne sut pas tirer parti de cet appui, car comme il a déjà été dit, il n'avait pas les qualités qu'il fallait pour une telle entreprise. « M. Nève, ajoutait Delmer dans le numéro jubilaire du *Journal de Bruxelles*, lorsqu'il franchissait le seuil de son bureau, dépouillait l'homme bienveillant, enjoué et charitable qu'il était dans la vie privée : comme s'il avait passé sur un champ de bataille et que l'odeur de la poudre lui eût monté au cerveau, il cherchait l'ennemi de l'œil et, à sa première apparition, il s'écriait comme un autre Montluc : « Fonçons dru sur la canaille ». Le malheur est que si largement doué d'esprit, de zèle et de bravoure, il manquait absolument de pondération et de prudence... Il ne reconnaissait à personne le droit de critiquer son journal, beaucoup moins encore le droit de lui préférer un autre... L'on dresserait une longue liste des catholiques notables avec qui M. Nève se brouilla, parce qu'ils s'étaient permis de trouver que tout n'était pas pour le mieux dans le meilleur journal de la chrétienté. Mais c'était contre ses concurrents surtout qu'il jetait feu et flammes. Ils avaient un premier tort, celui d'exister, car, alors que déjà le

---

(1) Sterckx à Nève, le 18 décembre 1857, cité par A. SIMON, *l'Hypothèse libérale*, p. 292, note 1.

journaux libéraux pullulaient dans la capitale, il soutenait qu'il n'y avait de place que pour un journal catholique » (1).

Désireux donc d'avoir le monopole de la presse catholique à Bruxelles, Nève, après avoir lutté d'influence avec l'*Émancipation*, l'acquit en 1859, sous la poussée des deux frères Malou (2). L'*Émancipation* fusionna alors avec le *Journal de Bruxelles*; ce dernier fut installé 13, rue des Boiteux, où celle-ci avait ses bureaux. De ce fait, Nève s'associa un des rédacteurs de la feuille rachetée, Eugène Érèbe (3). La direction du *Journal de Bruxelles* se trouva donc à la tête d'un grand journal qui paraissait sous deux titres différents : le *Journal de Bruxelles* et l'*Émancipation*, et de petits journaux : l'*Éclair*, édition du soir de l'*Émancipation*, et la *Gazette de Bruxelles*, édition à bon marché de la même feuille.

Malheureusement pour P. Nève, en 1859, naissait à Bruxelles un nouveau concurrent, l'*Universel*, dirigé par Jules Gondon (4). Bien vite, celui-ci, faute d'argent, dut céder son quotidien à une société formée de personnalités catholiques et constituée par le baron de Hauleville. Si l'*Universel* était rédigé en grande partie par ce dernier, il comptait néanmoins parmi ses collaborateurs, G. de Molinari, L. de Monge, A. Delmer, E. Ducpétiaux, V. Henry, C. Nothomb, Morel de Tongry, Montalembert et L. Jottrand. Au point de vue financier, il était soutenu par A. Nothomb, Mercier, Vilain XIII, de Woelmont d'Hambraine, de Villermont, Raepsaet de Graas, de Liedekerke-Beaufort, le baron Snoy, etc... (5) Déjà à ce moment-là, le journal avait pour but d'organiser les catholiques en un parti et de leur donner un programme. De plus, il prônait l'extension du suffrage électoral. Mais, il était trop tôt : ses tendances progressistes et constitutionnelles furent sa perte. Il mourut le 15 septembre 1861 ; la cause en était la désaffection des lecteurs trop conservateurs, l'occasion, une querelle entre ses rédacteurs et Nève.

Le *Journal de Bruxelles* se retrouva donc seul ; cette solitude ne lui porta pas bonheur. Mal rédigé et figé, il perdit de plus en plus de

---

(1) Cette partie du numéro jubilaire de décembre 1899, fut rédigée par A. Delmer. Un exemplaire conservé dans les archives Delmer, le signale en note.

(2) A. SIMON, *L'Hypothèse libérale*, p. 280.

(3) Eugène Érèbe (1818-1885), originaire de Tournai. Il avait été rédacteur de la *Nation* avant de passer à l'*Émancipation*.

(4) Jules Gondon, français, ancien rédacteur à l'*Univers* auquel collaborait Louis Veuillot, s'en était séparé pour fonder à Bruxelles, le 1<sup>er</sup> août 1859, l'*Universel*. (Voir BARON DE HAULEVILLE, *Un gentilhomme de lettres...*, p. 61 à 65).

(5) A. SIMON, *L'Hypothèse libérale*, p. 280, note 2.

lecteurs ; ce fait finit par le mener au bord de la faillite. Nève, débordé par les dettes et abandonné de tous (1), dut se résigner à le vendre après de multiples hésitations et transactions, à une société spécialement créée pour le racheter. Ceci nous amène à parler de la réorganisation de 1863, objet de la première partie de la présente étude.

---

(1) Nève était en effet, en dispute avec tout le monde. Même le nonce avait à s'en plaindre ; il écrivait à l'évêque de Gand, le 8 janvier 1863 : « ... Ne voulant plus m'adresser au *Journal de Bruxelles* qui s'est refusé à reproduire à plus d'une reprise, les communications que je voulais voir insérées dans ses colonnes, je me vois dans la nécessité de recourir au *Bien Public*, qui est plus hospitalier pour moi ». (*Archives de l'évêché de Gand*).

## I. LA RÉORGANISATION DU « JOURNAL DE BRUXELLES » EN 1863

### A. DEMELES PRELIMINAIRES

Bien qu'il n'ait jamais été très brillant, l'état de la presse catholique, nous venons de le voir, était, en 1863, déplorable. L'opinion conservatrice était représentée dans la capitale par un seul quotidien, le *Journal de Bruxelles*, qui était aux bords de la faillite.

Une réforme s'imposait, les conservateurs s'en rendirent compte. Deux moyens de répondre à cette nécessité se présentaient à eux : créer un nouveau journal ou reprendre le *Journal de Bruxelles* ; ils optèrent pour le second et décidèrent de réorganiser la feuille en voie de perdition.

Mais avant de réorganiser le *Journal de Bruxelles*, il fallait le racheter ; ce fut dans ce but que quelques personnalités catholiques, parmi lesquelles figuraient Ferdinand de Meeûs, Adolphe Dechamps et Édouard Ducpétiaux, se mirent en rapport avec Nève, directeur du quotidien et commencèrent des négociations avec lui à la fin du mois de juin 1863 et même avant (1).

Dès le 24 juin, on apprend, en effet, dans les bureaux du *Courrier de Bruxelles* (2) par Victor Henry (3), secrétaire de Ducpétiaux, lui-même organisateur du congrès qui devait se tenir à Malines au mois d'août, que ce dernier se serait mis en rapport depuis quelque temps avec Nève ; V. Henry soupçonnait même son patron d'avoir pris des actions au *Journal de Bruxelles* pour y avoir de l'influence et le mettre au service de Malines. A ce moment, on parlait en ville d'un jeune avocat, Charles Woeste comme nouveau directeur. Celui-ci cependant nia le fait de la vente du journal, à une réunion

---

(1) A. DELMER, *La préparation d'un Congrès*, dans la *Revue générale*, septembre 1909, p. 20. Delmer fait ici erreur sur le prénom de Meeus, qui est « Ferdinand » et non « Henry », mais il ne faut pas oublier que cet article a été écrit plus de quarante ans après les faits dont il parle.

(2) A. DELMER, *Journal*, 24 juin 1863. Le *Courrier de Bruxelles* était un hebdomadaire publié par Goemare, fondé en 1861 et dirigé alors par A. Delmer. V. Henry, très lié avec Delmer, y venait souvent lui raconter ce qu'il apprenait, grâce à son poste de secrétaire chez Ducpétiaux. (Voir à son sujet : A. SIMON, *L'Hypothèse libérale*, p. 281).

(3) Sur V. Henry, voir la notice dans L. BERTELSON, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, p. 67. Il est à noter que cet ouvrage contient pas mal d'erreurs et qu'il faut par conséquent, parfois, se méfier des renseignements qu'il donne.

de la Société d'Émulation, mais Delmer prétendait qu'il avait partie liée avec Nève (1); fait qu'il niera cependant un peu plus tard (2).

Dès la fin juin, des réunions se tiennent régulièrement pour décider du sort du journal, sous la présidence du baron de Gerlache, mais il semble bien que c'était Ducpétiaux qui menait, en réalité, les affaires; réunions auxquelles assistaient d'une part Nève et son gérant, Gondry (3), d'autre part les organisateurs du prochain congrès de Malines. Ce serait, disait-on, Alphonse Nothomb (4) et les anciens patrons de l'*Universel* qui reprendraient le quotidien (5).

Lors d'une de ces réunions, celle du 26 juin, Nève déclara lui-même que le journal était en très mauvaise position et qu'il serait obligé de cesser de paraître dès le 1<sup>er</sup> juillet, si personne ne lui venait en aide; il était criblé de dettes et Gondry, son gérant, devait lui avancer de l'argent. Cette fois, c'est le nom de Prosper de Haulleville qui avait été avancé comme directeur, parce qu'il avait une certaine expérience de la presse. Gondry, de son côté, proposait Erèbe; quant à lui, il resterait le gérant du *Journal de Bruxelles* réorganisé; Gondry décida au cours de cette réunion d'en convoquer une autre dont Ducpétiaux dressa la liste des assistants (6).

Bientôt de nouvelles précisions furent apportées. Le 30 juin, Henry annonçait à Delmer que Nève accepterait de céder le journal pour 400.000 frs dont il lui resterait 175.000 frs, après avoir payé toutes ses dettes (7).

D'autre part, on consultait aussi Neut, de Bruges (8), à qui

---

(1) A. DELMER, *Journal*, 24 juin 1863.

(2) A. DELMER, *Ibidem*, 6 juillet 1863.

(3) Gondry était en effet depuis quelque temps, gérant au *Journal de Bruxelles*, auquel il avait apporté sa feuille, *L'Écho belge*.

(4) A. NOTHOMB (1813-1898), ministre de la Justice de 1855 à 1857.

(5) A. DELMER, *Ibidem*, 26 juin 1863.

(6) A. DELMER, *Ibidem*, 27 juin 1863. Serait-ce à cette convocation que E. du Val de Beaulieu faisait allusion dans une lettre qu'il écrivait à Villermont, le 1<sup>er</sup> juillet (l'année n'est pas indiquée mais d'après le contexte, il faut la dater de 1863) : «... Au moment de mon départ (pour Interlaken), je reçois un avis de réunion de conservateurs pour l'achat du *Journal de Bruxelles*. Conservateurs de quoi? D'hypothétiques animaux empaillés? Cela émanerait-il de notre réunion catholique? Le *Journal* est-il acheté? Par qui? Dans quel sens devra-t-il par conséquent marcher? » (*Archives Villermont*, II, A, 24) (Le comte Edgard du Val de Beaulieu (1829-1885), publiciste et sénateur, joua un rôle de second rang dans la vie politique à Bruxelles. Il était de tendance ultramontaine et recevait chez lui, L. Veuillot) (Voir à ce sujet : K. VAN ISACKER, *Werkelijk en Wettelijk Land*, p. 78 sq.).

(7) A. DELMER, *Ibidem*, 30 juin 1863.

(8) Neut Armand (1812-1884), journaliste. Dès 1829, il avait collaboré au *Catholique des Pays-Bas*. En 1831, il fut rattaché au *Journal des Flandres* et en 1848, les *Nouvelles du Jour*. Trois ans plus tard, il acquit la *Patrie* de Bruges et publia *De Standaard, Het Vlaamsche Land* et *De Gazette van Vlaanderen en Brabant*. Il fut à l'origine de la Fédération des cercles catholiques, créée en 1867, dont il fut le secrétaire.

certaines pensaient confier la direction du journal, après la reprise. Étaient donc jusqu'alors proposés pour le poste de directeur : Woeste, de Hauleville, Erèbe et Neut ; mais rien n'était encore décidé.

Le 4 juillet, nouvelle réunion à laquelle assistaient Neut et de Haulleville, convoqués, cette fois, par de Kerkhove, vice-président du Congrès (1), à la grande indignation de Nève qui les considérait comme ses ennemis. Mais les tentatives de négociations échouèrent, bien que Ducpétiaux se soit engagé à souscrire pour 1.000 frs, de Kerkhove pour 500 frs (2) et Nothomb pour une somme assez « importante » (3).

Pendant ce temps, dans les coulisses, des discussions s'élevaient sur l'orientation à donner au quotidien réorganisé. De Haulleville était d'avis qu'il fallait s'inspirer de la *Paix*, dirigée par Coomans (4), c'est-à-dire se rendre indépendant le plus possible du clergé, de manière à éviter les discussions cléricales et à être lu par tous, même par les libéraux (5).

A partir du mois de juillet, le comité pour le rachat du journal se réunit quotidiennement. Le problème du nouveau personnel était toujours à l'ordre du jour. Du nouveau, Gondry était proposé comme directeur pour la partie matérielle et Woeste ou un certain Degroux pour la direction politique. Ce dernier était disposé à accepter à condition que ce fut une situation stable. Un second problème y était étudié, non moins important : trouver de l'argent ; 30.000 frs seulement étaient réunis et un crédit de la même somme était ouvert à Nève pour continuer provisoirement (6).

Au début du mois d'août, lors de la réunion annuelle des évêques à Malines, le comte de Meeûs et un certain Deweve intervinrent auprès des évêques pour avoir leur appui. Ceux-ci le leur promettent

---

(1) DE KERKHOVE EUGENE (1813-1888), député, de tendance catholique libérale.

(2) *Archives Villermont*, II, H, 8, lettre du Chevalier F. Van Troyen à Villermont, 7 juillet 1863. Le chevalier Van Troyen qui semble être bien informé de ce qui se passait aux réunions, ajoute dans cette lettre que d'autres refusèrent de souscrire, notamment d'Anethan.

(3) A. DELMER, *Journal*, 4 juillet 1863.

(4) La *Paix* paraissait à Bruxelles, c'était un hebdomadaire, qui s'occupait d'économie politique et sociale, de littérature et d'art, dirigé depuis 1862 par J. B. Coomans. Il était tout à fait antimilitariste.

(5) A. DELMER, *Ibidem*, 5 juillet 1863.

(6) A. DELMER, *Ibidem*, 6 juillet 1863. A propos de Woeste, Delmer note : « ... il paraît qu'il est loin d'être agréable à tout le monde, il parle beaucoup mais a peu de partisans ». Ce dernier fait ne manquait sûrement pas de plaire à Delmer qui ne pouvait supporter Woeste et ne voulait pas entrer au *Journal de Bruxelles* sous sa direction. (*Ibidem*, 25 juin 1863).

et s'engagent à leur procurer des souscriptions afin de les aider à former le comité qui reprendra le *Journal de Bruxelles* (1).

Certains jours, le bruit courait que le journal avait été racheté, mais ce n'était là que de fausses informations. Il fallut attendre le Congrès de Malines pour aboutir enfin, après de longues tergiversations.

Si les assemblées de Malines n'avaient pas pour but direct d'organiser les catholiques en un parti politique, elles se proposaient néanmoins de les réunir pour qu'ils pussent ensemble se rendre compte de leur force et aussi de leurs faiblesses. Une de leurs grandes faiblesses, comme il a été dit, était la pauvreté de leur presse. Une des résolutions du Congrès portera sur le remède à y apporter.

Dès la première séance, le 18 août, dans son discours inaugural, le baron de Gerlache, président des Assemblées, en fit état :

« La presse catholique, à quelques honorables exceptions près, est dans un état de prostration qui fait peine. Elle est insuffisante pour défendre cette grande cause d'où dépendent notre salut et celui de l'État, notre vie morale et notre existence nationale. Pour organiser une presse, il faut des hommes et de l'argent. Rien de tout cela ne nous manquera, si nous le voulons. Nous avons des hommes de mérite et de dévouement, et la Belgique est assez riche pour payer la défense de sa foi. Que le pauvre apporte son obole, que le riche retranche quelque chose de son luxe ; car, nous ne le dissimulons pas, le danger est grand et il est prochain... Les uns diront qu'une telle entreprise offre de sérieuses difficultés, qu'on a déjà échoué plusieurs fois, que la presse honnête est placée dans des conditions bien plus désavantageuses que celle qui fait arme de tout, qui vit de scandale et flatte toutes les passions mauvaises et qu'il est imprudent d'affronter un tel ennemi. D'autres diront, au contraire : « Pourquoi tant s'émouvoir ! Le danger n'est pas si grand que vous le faites ; la cause de Dieu se défend d'elle-même, elle a toujours eu beaucoup d'ennemis et elle a toujours triomphé ». Je réponds qu'elle ne triomphe qu'au profit de ceux qui savent la défendre, que la liberté, menacée chaque jour, ne peut être sauvée qu'au prix d'une lutte de chaque jour, que la presse honnête sera une puissance du moment où elle deviendra l'affaire, non de quelques hommes, à peine avoués de leur parti, mais de tous les honnêtes gens. L'appui donné à la bonne presse, entraîne nécessairement la réprobation de la mauvaise » (2).

De ce discours ressort une première nécessité : il faut développer et améliorer la presse. Comment fallait-il le faire pratiquement ? Cette question fut longuement discutée à la cinquième section,

---

(1) Notes 1 d'un cahier manuscrit de Mgr. Sterckx sur la réunion annuelle des évêques à Malines, tenue le 3 août et jours suivants, publié dans A. SIMON, *Réunions des évêques de Belgique* (1830-1867), p. 136. Mgr. Sterckx y signale que les souscriptions sont de cinquante frs ou de cent frs. Mais il s'agit du comte Ferdinand-François (1825-1901) et non de son père Ferdinand-Philippe, comme le dit en note Mgr. Simon, puisque celui-ci est mort en 1861.

(2) *Assemblées générales des catholiques en Belgique*, 1863, t. I, p. 17.

consacrée à la liberté religieuse, publication, associations, correspondance internationale, etc. Le problème avait d'ailleurs déjà été soulevé par le programme distribué avant l'ouverture du congrès :

« Convient-il de fonder en Belgique, avec l'aide et le concours des catholiques dévoués de toutes les nationalités, un organe international des intérêts catholiques qui fasse concurrence aux feuilles anticatholiques les plus répandues à l'étranger, ou tout au moins attribuer cette mission à un ou plusieurs journaux existants en recourant aux moyens nécessaires pour les faire connaître et circuler dans les divers pays ? » (1)

Le problème ainsi posé, proposait déjà une solution. En général, tous les orateurs de la section aussi bien les étrangers que les Belges l'adoptèrent ; il y eut cependant quelques réticences de divers côtés.

Les uns craignaient que le journal international ne pût pénétrer partout, notamment en France :

« En France, croyez-vous que le gouvernement de Napoléon III laissera pénétrer le journal international ? Pas le moins du monde ; il le fera arrêter à la frontière, comme le *Bien Public*, la *Patrie* et tous les journaux catholiques, parce qu'ils défendent énergiquement la cause du Souverain-Pontife (2). Rappelez-vous que l'*Univers*, de vaillante mémoire est tombé sur la brèche, en soutenant cette sainte cause. La police ne pouvant supprimer notre nouveau journal, ne le laissera pas passer. Donc pour la France, le journal international sera comme s'il n'existait pas ».

Ainsi parlait Lammens de Gand (3), appuyé par le comte de Mérode (4). D'autres craignaient que l'existence d'un journal international ne fit tort à la presse locale et régionale. Cet inconvénient était surtout avancé par des journalistes belges, tels que Neut, directeur de la *Patrie* à Gand (5), l'abbé Verbeke (6), ancien membre du Congrès national et Byl, d'Alost (7).

---

(1) *Assemblées...*, t. III, p. 214.

(2) Il faut se rappeler ici qu'on est en plein dans la « question romaine ».

(3) Lammens Jules, (1822-1908), sénateur, fondateur en 1853 avec Joseph de Hemp-tinne, Ernest Solvyms et Casier-Langrand, du *Bien Public*. (Voir A. SIMON, *L'Hypothèse libérale...*, p. 277).

(4) *Assemblées...*, t. II, p. 215.

(5) *Assemblées...*, t. II, p. 213.

(6) « ...Il s'agit de créer un journal international, un grand journal dont la direction serait confiée à quelques hommes éminents qui tiendraient la plume, bien entendu dans le sens catholique, sous le contrôle de l'opinion publique. Ce serait parfait à un certain point de vue, mais je crains que par la création de ce journal, on ne fasse tort aux journaux provinciaux et ce serait là un mal, un très grand mal, car ces petits journaux, quand ils sont bien rédigés, produisent d'excellents effets. Je demande donc que l'on fasse en sorte que la création d'un grand journal ne nuise pas aux journaux des petites localités... » (*Ibidem*, p. 212).

(7) *Ibidem*, p. 214.

Malgré ces réticences, on opta en faveur de la création du journal international, et cela en Belgique, parce que notre pays présentait de nombreux avantages pour une entreprise de ce genre. Ces avantages étaient d'ordre géographique et politique. La Belgique, en effet, était un centre d'où le journal pouvait facilement rayonner vers la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande et d'autres pays. D'autre part, notre patrie jouissait de la liberté de la presse et l'impôt du timbre n'y existait plus (1). La Belgique était choisie, non seulement par les Belges mais aussi par les étrangers (2).

Un deuxième point était donc fixé par le congrès : il fallait créer un journal international. Il restait une dernière précision à apporter : quel serait ce journal ? Fallait-il créer du nouveau ou simplement reprendre une feuille existante et lui donner un caractère international ? Ce problème fut aussi envisagé par les congressistes, mais ceux-ci ne le résolurent pas, du moins de manière explicite. Néanmoins, on pensait que reprendre un organe ancien serait un facteur de réussite ; le journal serait connu et assuré d'avoir un certain nombre de lecteurs et d'abonnés (3).

C'est ici qu'il fut question du *Journal de Bruxelles*. A. Dechamps en parla par allusion, lorsqu'il dit : « Nous aurions désiré vous apporter un projet complet, une organisation tout à fait établie, et n'avoir qu'à demander l'aide et le concours de tous les catholiques. Il y a plusieurs mois que des négociations ont été entamées dans ce but, mais nous regrettons d'être obligés de dire qu'elles n'ont pas abouti ; nous avons cependant l'espoir qu'elles aboutiront » (4). Le baron de Gerlache précisa qu'il s'agissait du *Journal de Bruxelles*, mais demanda que sur ce point, on fasse confiance au comité permanent qui se chargera de réaliser les propositions adoptées (5).

En conclusion, les résolutions du congrès portèrent sur l'amélioration et sur le développement de la presse catholique en Belgique ainsi que sur la création d'un journal international ; mais elles n'avaient pas visé, du moins nommément, le *Journal de Bruxelles* (6). Cependant cette feuille étant le principal organe des conservateurs à Bruxelles et le seul quotidien de la capitale, il est logique que le comité per-

---

(1) *Ibidem*, p. 210.

(2) *Ibidem*, p. 218-219-220.

(3) *Assemblées ...*, t. II, p. 211 et 212.

(4) *Ibidem*, p. 210.

(5) *Ibidem*, p. 211.

(6) *Ibidem*, p. 211.

manent, chargé d'exécuter les résolutions des assemblées, ait voulu avant tout s'occuper de sa réorganisation.

Ce fut Ducpétiaux qui continua à diriger les négociations avec Nève. Il fut secondé dans cette tâche délicate par A. Dechamps et P. de Haulleville; le premier l'aida par le prestige que lui donnait sa position dans la droite et par sa diplomatie, le second, par ses conseils, fruit de son expérience à l'*Universel* (1). Cependant, d'autres personnalités continuèrent à agir, mais par des interventions plus personnelles.

Vers la mi-septembre, il fut question de la reprise du journal par une société composée de A. Dechamps, A. Nothomb et de Meeûs. Cette société garderait Nève pour la partie politique et Gondry pour la partie financière. Elle avait l'intention d'acheter le journal 400.000 frs, somme qui n'était pas encore réunie (2).

Bientôt la presse commença à se saisir de l'affaire. Le 20 septembre, l'*Écho du Parlement* publia l'information suivante, reprise par le *Bien Public* (3) :

« Par acte passé devant le notaire Lagasse, le trois septembre entre Ferdinand de Meeûs et Paul Nève, une société s'est formée pour l'exploitation du *Journal de Bruxelles* et de ses dépendances. M. Nève apporte dans la société tous ses journaux; il reçoit de ce chef, 400.000 frs, en actions de la nouvelle société et fait partie du conseil de surveillance » (4).

En réalité, cette vente n'eut pas lieu. Nève voulant se réserver plusieurs presses parce qu'il estimait qu'elles n'étaient pas comprises dans le prix d'achat, de Meeûs, Dechamps et Nothomb n'acceptèrent pas le marché. D'autre part, plusieurs personnes avaient refusé leur aide pécuniaire à la réorganisation aussi longtemps que Nève occuperait la place de directeur au journal; parmi elles, l'évêque de Gand, Mgr. Delebecque, parce qu'il ne voulait recommander à son clergé que les périodiques approuvés par le Congrès (5). Les pères jésuites du collège St-Michel à Bruxelles, de leur côté, estimaient qu'il valait mieux fonder un nouveau journal (6).

---

(1) A. DELMER, *Journal*, note insérée entre le 10 et le 12 septembre 1863.

(2) *Ibidem*, note du 12 septembre 1863.

(3) *Bien Public*, 21 septembre 1863.

(4) Delmer note dans son journal à propos de cette information : « C'est précis; est-ce exact? La source citée par mon confrère de Gand me laisse indécis. » (Cette source était l'*Écho du Parlement*). A. DELMER, *Journal*, 21 septembre 1863.

(5) A. DELMER, *Ibidem*, 23 septembre 1863.

(6) A. DELMER, *Ibidem*, 4 octobre 1863.

On apprit aussi, lors d'une réunion très mouvementée, que le comité permanent de la presse, avait décidé de se passer de Nève après la reprise en lui payant 300.000 frs pour son journal et avait chargé Ducpétiaux, Dechamps et Périn de la réorganisation du quotidien (1). Pour remplacer Nève, le comité envisagea de demander un Français, un certain Marie Martin; cette nomination devait donner au journal le caractère international prévu par les congressistes. De plus, le comité avait l'intention de lui adjoindre deux anciens rédacteurs à l'*Universel*, Victor Henry et Alexandre Delmer (2).

Si on se préoccupait en Belgique du sort du *Journal de Bruxelles* dans le souci d'avoir un périodique à la hauteur pour exposer et défendre l'opinion des catholiques, d'autres s'en occupaient aussi; ces autres étaient le groupe du *Correspondant* (3) en France, qui n'avait pas oublié le projet émis au Congrès, de la création d'un journal international en Belgique. C'était A. Dechamps, ami personnel de Montalembert, qui se chargeait d'informer les congressistes français. C'est ainsi qu'il écrivait, au début d'octobre, les lignes suivantes à Montalembert :

« Nous nous occupons de la réorganisation du *Journal de Bruxelles*. Nous marchons à travers les mille obstacles que nous suscite M. Nève, mais nous aboutirons. D'ici à la rentrée des Chambres, au commencement de novembre, nous ne pouvons que placer des jalons et nous devons traverser, jusqu'au premier janvier, une période transitoire... Nous n'avons plus qu'à nous débarrasser de M. Nève et à compléter le capital nécessaire pour payer M. Nève et pour marcher. Nous sommes assurés dès aujourd'hui que le journal, avec ses abonnements actuels et ses annonces, peut se suffire à lui-même » (4).

Les Français, de leur côté, avaient informé Ducpétiaux qu'ils verseraient une quote-part de 400.000 frs pour le journal international si les Belges en rassemblaient 200.000 frs et qu'ils tenaient à ce que ce journal soit publié à Bruxelles, de manière à pouvoir défendre en toute liberté et en toute sécurité les idées catholiques, et cela de manière modérée pour ne froisser personne (5).

---

(1) A. DELMER, *Ibidem*, 9 octobre 1863. Cette information fut rapportée à Delmer par V. Henry, qui la tenait lui-même du Père Dechamps.

(2) A. DELMER, *Ibidem*, 12 octobre 1863.

(3) Le *Correspondant*, revue reprise par Montalembert, à laquelle collaboraient : de Broglie, Falloux, Cochin et Mgr. Dupanloup.

(4) *Papiers Dechamps* à Eighenhoven, A. DECHAMPS à Montalembert, 10 octobre 1863.

(5) A. DELMER, *Ibidem*, 2 octobre 1863. D'autres correspondances avaient déjà eu lieu entre Dechamps et ses amis français, puisqu'au mois de septembre, Cochin avait écrit à Falloux qu'il avait appris par Dechamps que le journal avait été racheté et que 200.000 frs étaient réunis. (*Archives Cochin*, Fb. 12,2 septembre 1863). Le même Cochin écrivait le même jour à Broglie, que le journal avait été racheté et que 150.000 frs, cette fois,

En Belgique, cependant, on continuait à discuter et même à se disputer, car le calme était loin de régner dans les bureaux mêmes du journal où Nève et Gondry se donnaient en spectacle aux ouvriers (1) pour des questions d'argent (2). D'autre part, le comité, lassé de la longueur des négociations et désirant en finir, posa un ultimatum au directeur du *Journal de Bruxelles* : Si vous n'acceptez pas 250.000 frs pour nous céder votre journal, nous allons en créer un autre. 100.000 frs avaient déjà été versés à Gondry, qui s'était refusé à les donner à Nève. Celui-ci l'avait mis à la porte ainsi que son commis, Clepkens (3).

Un deuxième ultimatum fut posé à Nève le 5 novembre, selon lequel on lui offrait 300.000 frs, payables en trois fois. Celui-ci, après avoir hésité, demanda à pouvoir réfléchir jusqu'au lendemain, bien qu'il se sentit acculé par ses créanciers qui menaçaient de le poursuivre en justice s'il ne traitait pas (4). Mais la réponse fut une nouvelle fois négative; Nève aurait accepté le marché à condition qu'on payât ses créanciers et qu'on l'indemnisât lui-même de ses pertes (5).

Découragé par l'échec de ses tentatives de conciliation, Ducpétiaux fut sur le point d'abandonner la partie : il devait se débattre non seulement avec Nève mais aussi avec le comité qui ne parvenait pas à se mettre d'accord sur le choix du nouveau directeur; chaque membre avait, en effet, son candidat; le nom de Martin avait été rejeté par tous parce qu'il s'était montré trop exigeant (6). A. Dechamps reparlait de Woeste, mais Périn n'en voulait pas, et d'ailleurs l'intéressé à qui Dechamps avait proposé de lui adjoindre un comité de surveillance composé de Nothomb et de Ducpétiaux lui-même, avait refusé parce qu'il trouvait la charge trop lourde (7). N'ayant

---

avaient été réunis. (*Ibidem*, Fb. 10). Ces informations étaient fausses. Dechamps les aurait-il écrites en France pour mettre en branle ses correspondants ou parce qu'il était gêné de la longueur et de la difficulté des négociations avec Nève?

(1) A. DELMER, *Journal*, 29 octobre 1863.

(2) A. DELMER, *Ibidem*, 4 novembre 1863.

(3) A. DELMER, *Ibidem*, 4 novembre 1863.

(4) A. DELMER, *Ibidem*, 5 et 18 novembre 1863.

(5) A. DELMER, *Ibidem*, 19 novembre 1863.

(6) A. DELMER, *Ibidem*, 16 novembre 1863.

(7) « A l'issue d'une réunion qui s'est tenue chez Ducpétiaux en vue d'exécuter les résolutions du premier congrès de Malines et de préparer le second, MM. de Theux et Dechamps m'offrirent la direction du *Journal de Bruxelles*. J'hésitai beaucoup. J'avais des motifs divers. J'étais de ceux qui pensaient que le parti catholique ne pouvait rester dans les sentiers battus; je le dis à M. Dechamps, il partageait mon avis et m'offrit de composer le comité de surveillance de MM. Nothomb, Ducpétiaux et de lui; ces noms ne pouvaient présenter d'objections mais la tâche était trop lourde. » (CH. WOESTE, *Mémoires*, t. I, p. 66).

pu s'entendre sur le choix d'un candidat parmi ceux qui étaient proposés, on en choisit un nouveau qui avait toutes les chances d'être accepté par tous : c'était le cousin de Meeûs, Célestin Martini. Le comte Martini d'Andrimont avait à ce moment une quarantaine d'années; il n'avait jamais fait de journalisme, puisqu'il avait occupé jusqu'alors, la fonction de chef de division au gouvernement provincial de Liège.

Restait encore à régler la question du personnel et des correspondants. Le 20 novembre, eut lieu, à ce propos, une réunion importante à la suite de laquelle Delmer fut convoqué chez Ducpétiaux, qui le reçut en présence de Dechamps et de F. de Meeûs. Dechamps annonça à Delmer que le comité avait décidé de lui confier le bulletin politique et les articles de fond du journal, moyennant un traitement annuel de 4.000 frs et un appartement dans la maison occupée par le quotidien (1). Il lui dit aussi que le comité pensait à ce moment à Victor Van den Broeck pour la direction, qu'Èrèbe serait maintenu pour les comptes-rendus des séances de la Chambre à cause de sa longue expérience en la matière (2) et que Gondry resterait comme gérant, du moins, provisoirement, pour ne pas froisser son protecteur, A. Nothomb. Quant aux correspondants, on en prendrait des français, des anglais et des allemands; parmi les anciens, seul Nettement resterait, à condition toutefois qu'il tempère son style un peu trop légitimiste. De plus, il serait fait appel à des collaborateurs comme V. Henry (3), Woeste, De Monge (4), etc. Ducpétiaux assurait qu'il serait là pour maintenir l'union entre l'ancien et le nouveau personnel et que le nouveau directeur serait placé sous le contrôle sérieux d'un conseil de surveillance (5).

Ducpétiaux soumit le même jour à son interlocuteur, un projet de programme pour le journal après sa réorganisation. Deux jours

---

(1) A. DELMER, *Journal*, 21 novembre 1863. A ce moment-là, on proposait à Delmer la direction d'un journal à Arlon, que les catholiques de cette ville voulaient fonder. On lui proposait 5.000 frs d'appointements. Ce fut en tenant compte de cette offre que le comité décida de son traitement au *Journal de Bruxelles*. De Haulleville avait insisté auprès de Ducpétiaux pour qu'on gardât Delmer à Bruxelles. (*Ibidem*, 23 novembre 1863.) Delmer se montra très satisfait des conditions proposées par Ducpétiaux, car il écrivit au doyen de Virton pour motiver son refus les lignes suivantes : « ...Elles (les conditions) sont réellement trop favorables à mes intérêts et à mon avenir pour que je puisse ne pas y souscrire. » (*Archives Delmer*, 21 novembre 1863).

(2) A. DELMER, *Journal*, 29 novembre 1863.

(3) Malgré son désir, V. Henry ne fut pas rédacteur au journal, parce que Ducpétiaux voulut absolument le garder comme secrétaire.

(4) De Monge Louis, docteur en droit, fils du président de la Cour d'Appel de Liège.

(5) A. DELMER, *Ibidem*, 21 novembre 1863.

plus tard, il lui confiait que le choix d'un directeur n'était pas encore fait et qu'à son avis, il faudrait faire appel à un Français car toute autre nomination ne ferait qu'apporter la division (1). Le 25 novembre, le comité réuni se rallia à la solution préconisée par Ducpétiaux et décida que le journal changerait de personnel en décembre pour « avoir fait peau neuve le 1<sup>er</sup> janvier ». Delmer et Érèbe devraient assurer la direction avant l'arrivée du remplaçant de Nève (2).

De son côté, Dechamps ne restait pas inactif : il avait écrit à Ducpétiaux au sujet de l'avis à faire paraître en tête du journal après la reprise et des arrangements à prendre avec le délégué du groupe du *Correspondant*, prochainement attendu à Bruxelles. Celui-ci, le comte Anatole Lemerrier, membre du corps législatif (3), fut reçu à dîner chez Ducpétiaux (4) en compagnie de Dechamps, du baron de Hauleville, de Woeste et de Delmer. Ceux-ci apprirent que le groupe français pensait toujours à leur envoyer comme directeur Marie Martin pour donner au journal le caractère international qu'ils souhaitaient lui voir prendre (5). De plus, Paris lui assurerait une correspondance tous les jours et lui apporterait 400 abonnés (6).

Le 30 novembre, eut lieu chez Ducpétiaux, une des premières réunions du comité de surveillance. En faisaient partie Félix de Mérode, président, de Theux, Alphonse Nothomb, A. Dechamps, de Meeûs et Ducpétiaux, mais seuls le président, de Mérode, de Meeûs et Ducpétiaux étaient présents. On y discuta surtout de la manière qui serait la plus efficace pour mettre Nève dehors, car celui-ci occupait toujours les bureaux du journal, n'étant que virtuellement exproprié. Le comte de Meeûs se proposait d'aller voir le lendemain un des créanciers de Nève, qui était favorable aux nouveaux acquéreurs du journal puisqu'il attendait d'eux le paiement de sa créance. Ce créancier était un certain Demeur qui s'était engagé à leur livrer le quotidien en faisant pression sur son débiteur. D'autre part, ils décidèrent aussi pour le lendemain la prise de possession des bureaux

---

(1) A. DELMER, *Journal*, 23 novembre 1863.

(2) A. DELMER, *Ibidem*, 28 novembre 1863.

(3) A. DELMER, *Ibidem*, 28 novembre 1863. Le comte A. Lemerrier jouait un rôle important dans le groupe du *Correspondant*.

(4) Ducpétiaux, qui avait été sur le point d'abandonner les négociations, continua néanmoins ses démarches : « Chez lui, remarquait Delmer, le découragement est plus apparent que réel, c'est une manière d'obliger ses amis à payer de leur personne et à ne pas laisser peser sur lui seul toute la charge ». (*Ibidem*).

(5) A. DELMER, *Ibidem*, 29 novembre 1863.

(6) *Archives Villermont*, II, H, 8, F. van Troyen à Villermont, 1<sup>er</sup> décembre 1863.

de la rue des Boiteux ; de Meeûs conduirait l'expédition, suivi de Ducpétiaux, Delmer et V. Henry (1).

Mais en réalité, les choses n'allèrent pas si facilement que ne l'avait pensé le comité de surveillance, car de Meeûs qui s'était présenté chez Nève vers midi, avait été presque mis à la porte et, en présence de tout le comité, dut discuter plus de cinq heures avec lui pour en obtenir quelque chose, quoique cent mille frs. lui eussent été versés quelques heures auparavant (2). Mais Nève leur avait déclaré dès leur arrivée qu'il avait l'intention d'enlever tout le matériel des bureaux (3), y compris les registres d'abonnements qui contenaient à peu près, onze mille noms (4).

La décision de Nève souleva un nouveau problème, celui de trouver un imprimeur ; le nouveau comité hésitait entre trois noms : Guyot (imprimeur de l'*Universel*), Adrians (imprimeur du *Tijd*) et Goemaere (imprimeur du *Courrier de Bruxelles*), recommandé spécialement par Delmer (5).

Ce ne fut que le lendemain, 2 décembre, que Clepkens accompagné de Gondry, put prendre possession des bureaux de la rue des Boiteux au nom du comité. Et ce ne fut qu'après avoir été rassuré par cette première tentative que le comte de Meeûs consentit à accompagner Clepkens, venu le prendre chez Ducpétiaux. Ceux-ci étaient suivis de Ducpétiaux lui-même et de V. Henry, qui restèrent cependant postés dans la rue en face des bureaux pour que leur présence ne fût pas une cause d'excitation chez Nève.

Mais que se passait-il pendant ce temps-là au *Journal de Bruxelles* ? Par la fenêtre, on apercevait Nève en robe de chambre, assisté d'Èrèbe. Tous deux procédaient à l'inventaire du matériel en présence d'un notaire, de Meeûs et Clepkens. Nève était tellement excité que, averti de son état, Ducpétiaux fit appeler le comte de Meeûs et le conjura d'abandonner la partie et de l'accompagner chez Goemaere pour lui demander d'imprimer pour eux un nouveau journal (6).

---

(1) A. DELMER, *Journal*, 30 novembre 1863.

(2) *Archives Villermont*, II, H, 8, lettre de Van Troyen à Villermont, 2 décembre 1863. Van Troyen était mis au courant de ce qui se passait par Ducpétiaux qu'il rencontrait fréquemment à Bruxelles.

(3) A. DELMER, *Ibidem*, 2 décembre 1863. Delmer raconte que Nève avait été jusqu'à traiter le comte d'imbécile, et qu'il lui avait déclaré en lui interdisant l'entrée des bureaux : « Je vous maudis ».

(4) *Archives Villermont*, II, H, 8, du même au même, 1<sup>er</sup> décembre 1863.

(5) A. DELMER, *Ibidem*, 2 décembre 1863.

(6) Avant de se rendre rue des Boiteux, Ducpétiaux était passé chez Goemaere, à qui il avait demandé un devis pour la publication éventuelle d'un quotidien, de manière à ne pas être pris au dépourvu par les difficultés provoquées par Nève.

De Meeûs refusa net, car il ne voulait pas perdre les capitaux qu'il avait engagés dans l'affaire par le prêt fait à Nève.

Quelques heures plus tard, Ducpétiaux venait annoncer à Delmer que l'affaire était réglée et qu'il viendrait le chercher le lendemain à neuf heures et demie avec V. Henry pour l'installer rue des Boiteux (1).

Ce qui fut dit, fut fait. Le 3 décembre donc, deux voitures s'acheminèrent vers la rue des Boiteux. Dans la première, avaient pris place Dechamps et Ducpétiaux, dans la seconde, de Meeûs, Delmer et Henry. A leur arrivée, ils trouvèrent les bureaux vides. Ils firent appeler Érèbe qui, après les avoir salués, disparut. Dechamps le rappela et, devant tous, lui exposa les intentions du comité et lui présenta Delmer et Henry; ce à quoi, Érèbe répondit : « Moi, Messieurs, je ne veux marcher sur les pieds de personne; seulement, je tiens à ne pas être tracassé non plus ». Ensuite, Dechamps lui fit lecture de l'article-programme qui devait paraître en tête du journal, le jour suivant. Érèbe l'accepta, avec une modification se rapportant aux lignes consacrées à Nève, trop sèches à son goût.

On passa alors à l'arrangement du matériel. Ducpétiaux dirigea les opérations.

L'après-midi, Érèbe présenta au personnel les futurs rédacteurs et fit visiter à ceux-ci les ateliers d'imprimerie (2).

Tout était donc prêt. Restait la question du directeur, dont le choix n'avait pas encore été arrêté définitivement, mais Ducpétiaux avait cependant fait inviter chez lui Marie Martin pour lui offrir la place, moyennant un traitement de 15.000 frs par an. Bien que celui-ci eût considéré cette somme comme un minimum, il avait accepté; Ducpétiaux hésitait encore, puisque le lendemain, il demandait à Delmer si, éventuellement, il accepterait Érèbe comme directeur étant donné sa bonne entente avec ce dernier (3). Ce fut donc sans directeur que le journal parut le lendemain sous la nouvelle direction.

---

(1) A. DELMER, *Journal*, 2 décembre 1863.

(2) A. DELMER, *Ibidem*, 3 décembre 1863.

(3) A. DELMER, *Ibidem*, 4 décembre 1863.

## B. LA REPRISE

Le 4 décembre, en tête du *Journal de Bruxelles* paraissait l'avis suivant (1) :

« La propriété et la direction du *Journal de Bruxelles* et des autres journaux qui s'y rattachent, appartiennent à une association qui vient d'être formée à Bruxelles; M. Nève, dont nous ne pouvons mentionner le nom sans rappeler les services rendus et les sacrifices généreux faits à la cause conservatrice (2), est désormais étranger à cette rédaction et à cette direction.

Le but que cette association poursuit est de fonder une presse occupant dans la politique de notre pays, le rang qui doit lui appartenir et conquérant, par son importance même, le caractère international et l'influence européenne que nous espérons lui donner.

La Belgique, située au confluent des grands peuples politiques et possédant une tribune et une presse libres, est le pays où un journal catholique de cette importance doit trouver ses meilleures conditions d'existence et de succès.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1864, d'importantes modifications seront apportées à la publication du *Journal de Bruxelles*, de l'*Émancipation* et de la *Gazette de Bruxelles*, sous le rapport de la rédaction dont le cadre sera agrandi et sous celui des conditions matérielles de publicité.

Des relations soigneusement établies dans les centres politiques extérieurs nous permettent de compter sur l'envoi régulier de correspondances variées puisées à des sources sûres et destinées à donner à notre presse l'autorité qu'elle doit acquérir. Les plus grands soins seront apportés au service des dépêches télégraphiques, aux bulletins de la Bourse, de la finance, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, aux revues de la littérature, de la science, des arts et des théâtres, ainsi qu'au choix des feuilletons. Ces améliorations seront successivement introduites et la direction et la rédaction mettront un zèle persévérant à les réaliser...

Nous n'avons pas à exposer le programme politique du *Journal de Bruxelles* dont nous ne voulons qu'élargir les bases; ce programme est celui du parti conservateur tel qu'une politique de 33 années l'a formulé et tel que les progrès de l'avenir exigeront le développement. Catholique dans la sphère religieuse, constitutionnel, national et dynastique dans la sphère politique, voilà la devise qui restera inscrite au fronton de notre presse et au maintien de laquelle, nous voulons nous dévouer... Nous appartenons à cette grande opinion qui a écrit sur son drapeau, l'alliance de la religion et de la liberté, qui croit que l'avenir sera le progrès ou la décadence selon que la société retournera au Christianisme ou bien s'en élignera, et qui est persuadée que l'une des conditions de ce retour est la liberté religieuse et politique franchement acceptée et loyalement pratiquée. Nous chercherons à rapprocher les catholiques, non pas à l'aide de fausses transactions sur des convictions et des principes, mais par une modération de langage qui exclut toute personnalité offensante, par une grande liberté laissée aux diverses opinions politiques qui peuvent se mouvoir et se manifester dans l'unité des doctrines religieuses et par ce qui vaut mieux qu'une large tolérance accordée à ces opinions convaincues, par la Charité chrétienne...

---

(1) Cet avis était l'œuvre de Dechamps (A. DELMER, *Journal*, 3 décembre 1863). Le *Journal de Liège* reconnut son style : « Dans la phraséologie, aux contours indécis, on reconnaît la plume de M. Dechamps ». (4 décembre 1863).

(2) Cette phrase se rapportant à Nève fut celle qui fut corrigée à la demande d'Érèbe.

Nous sommes plus qu'un parti, nous sommes une cause, dégagée d'intérêts mesquins, de calculs éphémères et d'étroites passions. Nous nous efforcerons d'unir à une ferme énergie dans la défense de nos principes, l'impartialité que nous élèverons à la hauteur du devoir.

La direction et la rédaction emploieront au service de ce programme tout ce qu'elles ont d'intelligence, d'expérience et de dévouement... » L'avis ajoutait : « Les lettres doivent être adressées, franco, à M. Jules Gondry, gérant du journal, rue des Boiteux, 13, à Bruxelles ».

Si cet avis ne donnait, en somme, pas beaucoup d'explications sur les conditions et les transactions du rachat, le reste de la presse se chargera d'en fournir. Ce fut ainsi que le *Bien Public* de Gand annonça à ses lecteurs que le *Journal de Bruxelles* et les journaux qui en dépendaient, avaient été repris à Nève au prix de 400.000 frs par une société dont les principaux actionnaires étaient Dechamps, Ducpétiaux et de Meeûs (1). Quant aux journaux libéraux, ils prétendirent en savoir assez long sur les difficultés qu'avait dû affronter Nève lors des transactions de la vente. Le *Journal de Gand* entre autres, publia une lettre signée Z..., dont les renseignements recourent assez bien ceux que nous avons puisés dans le journal personnel de Delmer. Il prétendait qu'après l'échec d'une première tentative, échec causé par le refus de Nève d'être payé uniquement en actions, les responsables du marché avaient décidé de faire appel au groupe français de l'école de Montalembert pour avoir des fonds; ceux-ci auraient à fournir 200.000 frs. Un accord avec Nève s'était alors fait sur les bases suivantes : le journal serait payé 300.000 frs à son propriétaire, dont 100.000 comptant (2) et 200.000 payables à des termes plus ou moins rapprochés; de plus, Nève recevrait 100.000 frs en actions du nouveau journal. Le journal précisait que l'accord et l'arrangement avec les Français avaient été conclus le dimanche 29 novembre en présence des représentants du *Bien Public* (3), et que ceux-ci avaient essayé, en vain, de les faire renoncer à une participation française. Il ajoutait que le comité s'était vu dans l'obligation de faire appel à un Français pour le poste de direction parce qu'il y avait pénurie en Belgique d'écrivains catholiques (4). De son côté,

---

(1) *Bien Public*, 7 décembre 1863.

(2) Ces 100.000 francs, Nève les a touchés le 1<sup>er</sup> décembre vers 1 h. de l'après-midi (*Archives Villermont*, II, H, 8, lettre de Van Troyen à Villermont, 2 décembre 1863).

(3) Delmer avait fait allusion à cette réunion, dans son journal, lorsqu'il parle de la visite à Bruxelles du comte Lemercier.

(4) *Journal de Gand*, 8 décembre 1863. A propos de cet article, Delmer écrivait : « Le racontar était tendancieux : il déguisait à peine le désir et l'espoir de voir entrer en lutte, sur le terrain de la presse, les deux factions qui, depuis le Congrès de Malines, ont pris parti, l'une pour Montalembert, l'autre contre lui ». (A. DELMER, *Journal*, 15 décembre 1863).

*l'Écho du Parlement*, dénonçant lui aussi la résistance du *Bien Public* à une participation française, expliquait son silence par le souci qu'avait eu le quotidien de ne pas nuire à la cause conservatrice, par la division. Il ajoutait cependant : « ...mais les rancunes n'en sont que plus vives et elles éclateront en dures paroles, à la première occasion favorable (1) ». Dès le lendemain, le *Bien Public* opposa le démenti le plus formel à ces informations, disant qu'à sa connaissance, aucun de ses membres n'avait été consulté au sujet de la réorganisation du *Journal de Bruxelles* et que, de toute façon, « il applaudissait fraternellement et de tout cœur, au développement que venait de prendre l'organe des catholiques de la capitale, si, comme on l'annonçait, ces développements devaient donner à la cause commune, un moyen de défense plus efficace et plus énergique » (2). Quant aux autres renseignements donnés par la presse libérale, le *Journal de Bruxelles* se chargea de les démentir lui-même, mais sans donner d'explications sur le déroulement des négociations, écrivant entre autres : « Il est faux... que la direction ou le rédacteur en chef du *Journal de Bruxelles* soit français. La direction comme la rédaction du journal est exclusivement belge et, par là, elle se distingue de la plupart des organes libéraux (3) » ; il remerciait également le *Bien Public* de son intervention, par la plume d'un correspondant de Paris (4) qui affirmait qu'en France, on avait regardé ce rapprochement des deux journaux catholiques belges avec beaucoup de plaisir (5). Le *Journal de Gand* lui rétorqua qu'il était sûr de ce qu'il avait avancé mais qu'il reconnaissait que ce qui avait été vrai au sujet de la participation française, ne l'était plus, suite à la publicité qu'on lui avait faite (6), parce que certains parmi les cléricaux français, expliqua *l'Écho du Luxembourg* en reprenant l'affirmation du *Journal de Gand*, craignaient de se compromettre aux yeux de l'empereur, alors qu'ils aspiraient au

(1) *Écho du Parlement*, 10 décembre 1863.

(2) *Bien Public*, 10 décembre 1863. Le quotidien répondait ici au *Journal de Gand*.

(3) *Journal de Bruxelles*, 14 décembre 1863. Delmer notait à propos de cet article : « Qui donc avait mis nos adversaires au courant des négociations tendant bel et bien à nous donner un directeur français ? Combien y a-t-il d'heures en effet, qu'elles sont rompues et que le probable est devenu du « faux » ? Le compte en serait facile... Mais chut ! Quelle que soit la cause de ce retour de fierté nationale, il n'en est pas pour me déplaire. » Ce n'était que la veille, en effet, qu'on avait définitivement écarté Martin pour prendre Martini. (A. DELMER, *Journal*, 14 décembre 1863).

(4) « Je ne puis me défendre, notait aussi Delmer, d'un doute sur le lieu d'origine de cette touchante homélie : si on veut que je la croie écrite de Paris, on doit m'accorder que son auteur est venu prendre langue à Bruxelles ». (A. DELMER, *Journal*, 15 décembre 1863).

(5) *Journal de Bruxelles*, 15 décembre 1863.

(6) *Journal de Gand*, 18 décembre 1863.

pouvoir, en participant à la réorganisation d'un journal catholique belge qui aurait une tendance libérale (1).

Malgré les démentis du *Journal de Bruxelles*, il semble bien que la plupart des informations recueillies et publiées par le *Bien Public* et les journaux libéraux, soient vraies, sinon il aurait fait plus que les nier simplement et, d'autre part, elles concordent assez bien avec les informations données précédemment par le journal de Delmer. D'ailleurs, on ne peut se fier aux démentis du *Journal de Bruxelles*, puisqu'il a nié un fait que l'on sait d'autre part, vrai, à savoir l'éventualité d'une intervention française. Il est certain que Nève a été payé en partie en actions, puisqu'il réclamait encore en 1867, 112.000 frs aux patrons du *Journal de Bruxelles*, dont 100.000 frs en remboursement des actions qui lui avaient été attribuées (2), et que Delmer, en 1868, se réjouissait qu'Érèbe ait pu obtenir du duc d'Arenberg, d'Enghien, la renonciation à une créance de 300.000 frs, ce qui permettrait au *Journal de Bruxelles* de racheter les dernières actions de son ancien propriétaire (3). Cependant, la presse libérale avait tort contre le *Bien Public* lorsqu'elle affirmait que celui-ci avait eu voix au chapitre dans la réorganisation, puisque Delmer reconnaissait que, comme journaliste, seul Neut avait été consulté (4). On ne voit d'ailleurs pas pourquoi les catholiques libéraux auraient fait appel au *Bien Public* alors qu'ils étaient en pleine polémique avec lui à propos de l'intervention de Montalembert à Malines.

Quelle était, en définitive, l'organisation du *Journal de Bruxelles* en janvier 1864 ?

Le *Journal de Bruxelles* et les journaux qui en dépendaient, soit l'*Émancipation*, qui ne fera plus qu'un avec la feuille principale, et la *Gazette de Bruxelles*, devenue la *Belgique*, appartenaient à une société anonyme dont les principaux actionnaires étaient le comte de Meeûs, Ducpétiaux, Nothomb, de Theux, Dechamps et de Mérode (5); ceux-ci formaient le conseil d'administration, dont le président était le prince de Mérode et formaient en même temps le

---

(1) *Écho du Luxembourg*, 20 décembre 1863.

(2) A. DELMER, *Journal*, 16 décembre 1867.

(3) A. DELMER, *Ibidem*, 31 décembre 1868.

(4) A. DELMER, *Ibidem*, 30 novembre 1863.

(5) Ducpétiaux s'était engagé pour 1.000 frs (*Archives Villermont*, II, H, 8, lettre de Van Troyen à Villermont, 7 juillet 1863); parmi les actionnaires, nous savons qu'il y avait encore de Kerckhove qui s'était engagé pour 500 frs, Wouters d'Oplinter (*Archives Villermont*, *Ibidem*) de Villermont qui lui avait pris dix actions de 500 frs (*Archives Villermont*, II, H, 8, lettre de Van Troyen à Villermont, 1<sup>er</sup> décembre 1863) et aussi, comme nous l'avons vu, les évêques de Belgique.

comité de surveillance du journal; de ce comité, Ducpétiaux était en quelque sorte le ministre plénipotentiaire auprès de la rédaction (1). Il sera remplacé dans cette mission par le baron d'Anethan en mai 1867 (2). D'Anethan lui-même y sera remplacé en juin 1869 (3) par l'avocat Quairier, devenu membre du comité de surveillance en janvier 1864 (4).

La direction de ces journaux, qui comptaient lors de la reprise 4.000 abonnés pour les grands quotidiens et 7.000 pour les autres (5), fut confiée, après une courte apparition de Marie Martin, au comte Célestin Martini, cousin du comte de Meeûs. C'était à ce moment-là, un homme d'une quarantaine d'années, qui avait occupé le poste de chef de division au gouvernement provincial de Liège. Malheureusement, il n'avait jamais fait de journalisme, ce qui rendit difficile sa tâche de directeur. Son rôle au journal consista, dès lors, surtout à recevoir les visites et les correspondances et à maintenir la bonne entente ainsi que l'union entre ses subordonnés. Voici le portrait qu'en faisait Delmer, dans le numéro jubilaire du journal, en 1899 : « C'était un homme grand, bien fait au moral comme au physique, portant dans toute sa personne un cachet de distinction ; vrai gentleman, doublé d'un chrétien fervent, enclin au scrupule et d'une certaine timidité d'intelligence. » Il mourut en 1867 et sa place resta inoccupée jusqu'en 1878, date à laquelle de Haulleville entra au *Journal de Bruxelles*.

Quant à la rédaction, elle était assurée principalement par Eugène Èrèbe, ancien rédacteur du journal au temps de Nève, et par Alexandre Delmer, ancien rédacteur à l'*Universel*. Èrèbe était né à Tournai de parents pauvres, le 16 avril 1819. Il avait collaboré à la *Nation*, journal libéral, avant de passer à l'*Émancipation* et était entré au *Journal de Bruxelles* lorsque l'*Émancipation* avait été rachetée par celui-ci, en 1859. Le comité se chargea des articles de fond sur la politique intérieure, tandis que Delmer s'occupait du bulletin poli-

---

(1) A. DELMER, *Journal*, 8 décembre 1863. Comme on le remarque, Périn ne figure plus parmi les personnalités auxquelles son nom a été joint pour la réorganisation. Il avait, en effet, abandonné la partie dès qu'il eût compris qu'il n'y imposerait pas ses idées ultra-montaines. (*Ibidem*, 13 décembre 1863).

(2) A. DELMER, *Ibidem*, 4 mai 1867.

(3) A. DELMER, *Ibidem*, 19 juin 1869.

(4) A. DELMER, *Ibidem*, 30 janvier 1864.

(5) Numéro jubilaire du *Journal de Bruxelles* 1899. Comme journaux de petit format, il y avait encore l'*Écho de Bruxelles*, l'*Écho Belge* et le *Globe*, qui furent tous fondus dans la *Belgique*, quelques mois après sa réorganisation.

tique, simple compte rendu des événements, de la révision des correspondances étrangères et de la facture du quotidien.

Alexandre Delmer était né à Ath en 1835 ; après avoir obtenu le diplôme de docteur en philosophie et lettres devant un jury composé de professeurs des universités de Louvain et de Liège, il était entré au département de l'Instruction publique du ministère de l'Intérieur. Sa carrière de journaliste avait commencé en 1859, comme premier rédacteur à l'*Universel*. Après la disparition de ce quotidien en 1861, il rédigea pour le compte de l'imprimeur Goemaere, l'hebdomadaire le *Courrier de Bruxelles* ; il en devint par la suite, lorsque cette dernière feuille fut devenue quotidienne en 1871, le rédacteur principal, cela jusqu'en 1889, date à laquelle on lui confia le poste de bibliothécaire en chef de l'université de Liège. Sa double fonction, l'une au *Courrier de Bruxelles*, l'autre au *Journal de Bruxelles*, ne l'empêcha pas d'écrire de nombreuses correspondances pour des journaux étrangers. Il fut correspondant de *Il Conservatore* de Bologne, de la *Gazette de France* de Paris, de *Samedi-Revue* également de Paris, de l'*Union de l'Ouest* d'Angers, de l'*Éclair* de Montpellier, du *Diario* de Barcelone (1), du *Tijd* d'Amsterdam et enfin d'un journal belge, le *Handelsblad* d'Anvers. Pour son travail au *Journal de Bruxelles*, qui lui prenait 7 à 8 heures par jour, Delmer touchait 5.000 frs par an, dont 1.000 frs d'indemnité de logement (2).

En même temps qu'Alexandre Delmer, entraît au journal un de ses jeunes frères, Oscar Delmer, dont la fonction consista surtout à être au service de son aîné pour les besognes secondaires : dépouillement des journaux, faits divers, etc. ; son traitement s'élevait à 2.400 frs en 1868 et à 3.000 frs en 1870 (3). Ducpétiaux engagea aussi à ce moment-là, mais pas pour longtemps, un jeune docteur en droit, Francis de Monge, fils du président de la Cour d'Appel de Liège, dans l'intention de lui faire rédiger une fois sur deux, la revue politique de manière à soulager Delmer dans son travail (4), mais le jeune apprenti journaliste se retira dès la fin juillet 1864, pour se marier et habiter la province (5).

---

(1) Delmer se fit remplacer comme correspondant de ce journal par V. Henry en 1865. (A. DELMER, *Journal*, 3 avril 1865).

(2) A. DELMER, *Journal*, 13 décembre 1863 et 12 juillet 1864 ; le comité avait d'abord proposé à Delmer, un appartement aux bureaux mêmes du journal, rue des Boiteux. Mais celui-ci y avait renoncé après avoir vu l'état sale et misérable des lieux.

(3) A. DELMER, *Ibidem*, 18 juillet et 10 mars 1870.

(4) Numéro jubilaire du *Journal de Bruxelles*, 1899.

(5) A. DELMER, *Ibidem*, 29 juillet 1864.

Pour ce qui concerne les correspondances étrangères, on ne connaît leur origine que par des renseignements épars et incomplets. On sait que le comité d'organisation garda, après la reprise du journal, les correspondants de France et de Rome qui écrivaient dans le quotidien déjà sous la direction de Nève. Parmi ceux-ci, figurait Alfred Nettement, qui, à la demande de Dechamps, lui-même sollicité de le faire par Nothomb, désireux de garder au journal son ton impartial, avait dû tempérer le style trop légitimiste de ses articles signés O.O sous la rubrique « France ». On sait également que les correspondances provenant des autres pays avaient été assurées par l'intermédiaire des relations faites au Congrès de Malines; on y comptait celles de Lavedan, de Paris, à qui on avait reproché aussi, comme à Nettement, son ton trop orléaniste, ainsi que les correspondances de Marsuzzi des Aguirre, de Rome (1).

Les patrons du *Journal de Bruxelles* avaient pensé un moment confier à Lavedan une édition spéciale du quotidien, réservée à la France, qui aurait défendu les intérêts d'une nouvelle société française : le *Journal de Bruxelles* lui aurait envoyé quotidiennement le texte de son bulletin politique et ses correspondances, mais ces projets ne furent jamais réalisés (2).

Comme correspondants étrangers, il y avait encore de Carné, faisant partie comme Nettement et Lavedan du groupe du *Correspondant*, engagé par le journal en mai 1864 (3), ainsi qu'un correspondant anglais du *Monde*, Wigley, qui remplaçait un autre correspondant de Londres, remercié, du nom de Bay (4). Enfin, le plus important des collaborateurs étrangers était Victor Fournel écrivant en même temps dans le *Français*, dont le courrier hebdomadaire sur la vie quotidienne à Paris, charmait les lecteurs du *Journal de Bruxelles*, par son style vivant et varié (5). Un peu plus tard, Nothomb et le comte Hadelin de Liedekerke essayèrent, mais sans succès, d'adjoindre au journal d'autres correspondants français, tels que Martin-Doisy, Escudier, etc., tous rédacteurs du *Pays*, de nuance

---

(1) Numéro jubilaire du *Journal de Bruxelles*, 1899.

(2) A. DELMER, *Journal*, 5 janvier 1865. On parlait encore de ce projet en 1866.

(3) A. DELMER, *Ibidem*, 24 mai 1864. Louis de Carné fut dès le début du *Correspondant* en 1829, chargé de rédiger les articles politiques. Il fit aussi partie du groupe qui reprit en mains ce journal en 1842, sous la direction de Montalembert. (Voir à ce sujet : G. WEILL, *Histoire du catholicisme libéral en France*. Paris 1909, p. 19 et svtes et C. A. GIMPL, *The Correspondant and the French Third Republic*, Washington, 1959, le début).

(4) A. DELMER, *Ibidem*, 24 mai 1864.

(5) Numéro jubilaire du *Journal de Bruxelles*. 1899.

catholique bonapartiste (1), ce qui aurait permis de ne pas paraître trop exclusivement dépendant des amis de Montalembert.

Pour l'organisation matérielle du quotidien, les nouveaux patrons du *Journal de Bruxelles* trouvèrent à leur arrivée, rue des Boiteux, deux gérants : l'un, Gondry qui, on s'en souvient, avait à un moment donné, prêté de l'argent à Nève pour l'aider à continuer le journal et qui avait, d'autre part, secondé le comité chargé du rachat à évincer son patron ; lui-même se retira du journal en fin janvier 1864 (2) ; l'autre, Achille Clepkens, nommé définitivement gérant par la nouvelle direction en février 1864 (3) pour remplacer Gondry. Il fut mis à la porte du *Journal de Bruxelles* en décembre 1866, à la suite d'un dissentiment avec la direction et fut remplacé, d'abord provisoirement par un certain Victor Devaux (4), puis, définitivement par un certain Verrue (5).

Comme employé au journal, Delmer ne cite qu'un nom, celui de Vromant, surveillant des ateliers d'imprimerie, dont le traitement annuel s'élevait à 3.000 frs (6).

L'abonnement au *Journal de Bruxelles* était de 30 frs par an en 1864 et monta à 40 frs en 1867 (7). Les annonces se payaient 0,25 fr la ligne et les réclames, 0,75 fr la ligne si elles étaient insérées avant les annonces et 1 fr si elles étaient imprimées à la fin du journal (8). Ces prix étaient un peu moins élevés que ceux de l'*Indépendance* dont l'abonnement se payait 40 frs par an en 1864, les annonces 0,30 fr la ligne et les réclames 1 fr la ligne lorsqu'elles étaient insérées avant les annonces.

En plus du *Journal de Bruxelles* qui ne faisait plus qu'un avec l'*Émancipation*, les bureaux de la rue des Boiteux, avaient des éditions réduites, destinées à un public plus populaire : la *Gazette de Bruxelles*, qui devint rapidement la *Belgique*, et le *Messenger du Dimanche*.

La *Gazette de Bruxelles*, qui avait absorbé dès février 1864 la feuille de Gondry, l'*Écho Belge*, vendue au journal 50.000 frs (9), fut d'abord rédigée par un certain Van Hoobroek, rapidement rem-

---

(1) *Journal de Bruxelles*, Ibidem.

(2) A. DELMER, *Journal*, 30 janvier 1864.

(3) *Ibidem*, 11 février 1864.

(4) *Ibidem*, 5 décembre 1866.

(5) *Ibidem*, 10 décembre 1866 et 19 juin 1868.

(6) *Ibidem*, 30 janvier 1864.

(7) *Journal de Bruxelles*, 1<sup>er</sup> janvier 1867.

(8) *Ibidem*, 9 décembre 1863.

(9) *Ibidem*, 3 mars 1864.

placé par l'ancien correcteur de l'*Universel*, Bontemps, aidé par Oscar Delmer (1). Vers la fin de février 1864, la *Gazette de Bruxelles* prit un nouveau nom : la *Belgique* et ses rédacteurs furent remplacés par Briavoine (2), rompu au métier de journaliste (3). Ce journal était dès ses débuts, tiré à 20.000 exemplaires (4), et son tirage ne fera qu'augmenter pendant les années suivantes (5).

Quant au *Messenger du Dimanche*, il ne sera créé qu'en novembre 1865, à la demande et avec les finances du banquier Langrand-Dumonceau. Quelques mois après sa fondation, cet hebdomadaire, qui était surtout un organe de publicité pour les affaires Langrand-Dumonceau, comptait déjà 35.000 abonnés (6). C'est Briavoine qui fut chargé de le rédiger sous la direction de Martini, comme les autres feuilles. Ceci porta le traitement du directeur du *Journal de Bruxelles* à 15.000 frs par an, plus la part des bénéfiques, attribuée au gérant (7).

Après cet aperçu sur l'organisation du *Journal de Bruxelles*, on peut se demander dans quelle mesure il était capable de répondre aux vœux émis par le Congrès de Malines de 1863. Celui-ci, on s'en souvient, avait demandé la création d'un journal international ou plus simplement la transformation du *Journal de Bruxelles* en un journal qui aurait ce caractère. Le meilleur moyen de répondre à cette question est de voir ce qu'en pensaient les membres du Congrès suivant, tenu également à Malines, en 1864.

Dès que l'assemblée entama le chapitre de la presse, une discussion s'éleva à ce propos entre les congressistes étrangers et les congressistes belges. En effet, les congressistes étrangers, bien qu'ils reconnussent les améliorations apportées au *Journal de Bruxelles* (8), n'en réclamaient pas moins l'existence d'un quotidien international (9).

---

(1) A. DELMER, *Journal*, 17 février 1864.

(2) A. DELMER, *Ibidem*, 3 mars 1864.

(3) Natalis-Marie Briavoine (1799-1869) avait collaboré à l'*Émancipation*, à l'*Éclair*, au *Globe*, au *Commerce Belge*, au *Courrier Belge*, au *Fanal* et à l'*Écho de Bruxelles*.

(4) A. DELMER, *Ibidem*, 15 juillet 1864.

(5) A. DELMER, *Ibidem*, 5 janvier et 18 décembre 1869.

(6) Numéro jubilaire du *Journal de Bruxelles*, 1899.

(7) A. DELMER, *Journal*, 7 octobre 1865.

(8) *Assemblées des catholiques... Malines 1864*, t. II, p. 479. « ...vous avez, non pas créé, mais renouvelé votre *Journal de Bruxelles*, qu'il me soit permis de le citer. Vous en avez fait, par ses correspondances, un journal qui a conquis une belle place dans la presse européenne. Vous en avez fait une contre-*Indépendance*, et par la même vous avez fait le plus grand bien à la cause commune » déclarait un Français, M. Digard.

(9) *Assemblées ... 1864*, t. II, p. 492. Le même Digard poursuivait : « Mais pourquoi l'*Émancipation*, par exemple, n'aurait-elle pas, outre son édition qui n'est que la reproduction du *Journal de Bruxelles*, une édition internationale. c'est à dire, une édition qui con-

A cela, les Belges, par les voix de Neut, de Woeste, de de Theux et du Père Dechamps, répondirent que le *Journal de Bruxelles*, depuis sa réorganisation, remplissait ce rôle, et que d'ailleurs, les catholiques belges n'avaient pas les moyens financiers d'en créer un autre, vu que la France n'avait pas apporté l'aide qu'elle avait promise (1). Néanmoins, les membres belges de l'assemblée se disaient prêts à améliorer encore le *Journal de Bruxelles* pour qu'il puisse mieux encore jouer le rôle de journal international (2). « Sans doute, déclarait Woeste, et je suis le premier à le reconnaître, il y a beaucoup à faire pour améliorer le *Journal de Bruxelles*. Néanmoins, il faut maintenir la ligne de conduite qu'il a adoptée. Qu'il continue à défendre les intérêts belges; qu'il devienne en même temps de plus en plus une tribune ouverte à tous les talents catholiques, et alors, je l'espère, quand la liberté de la presse existera partout, en France comme en Russie et en Italie, il y réunira les mêmes sympathies que chez nous » (3).

Ici, les Belges se faisaient un peu des illusions ou bien ils voulaient en donner à leurs auditeurs étrangers. S'il était vrai que depuis sa réorganisation, le *Journal de Bruxelles* avait fait beaucoup de progrès et était devenu un des principaux journaux nationaux, il était abusif de déclarer qu'il prenait place parmi les feuilles internationales. Il était, il est vrai, bien informé sur la politique étrangère, mais ses articles de fond, le plus souvent, ne traitaient que de politique belge et ne pouvaient par là, qu'intéresser très peu les lecteurs étrangers. Seules, les discussions à propos de l'intervention de Montalembert à Malines eurent une portée plus générale.

---

tiendrait des extraits étendus de tous les journaux et qui tacherait d'être moins belge afin d'aller à l'étranger? Cette idée me semble très pratique... Cette proposition n'est pas la mienne, elle est celle du Congrès tout entier ».

(1) *Assemblées...* 1964 t. II, p. 485-488-489-493. De Theux, entre autres, y affirmait : « Ce n'est pas la première fois que l'on songe à créer un journal international. Déjà l'année passée, il en a été question, et l'on avait chargé le bureau central de s'occuper de ce point important. Il en a fait l'objet de ses premières et de ses plus sérieuses délibérations. Des hommes éminents de la presse, de la capitale et de la province ont été convoqués; on s'est efforcé de concentrer tous les efforts, et après plusieurs conférences, l'on a acquis la conviction qu'il était difficile, pour le moment de faire aboutir les tentatives destinées à créer un journal international. On a alors fait une souscription pour consolider le *Journal de Bruxelles*, et le réorganiser d'après les besoins de l'époque actuelle. Grâce à la générosité de quelques hommes favorisés par la fortune, l'on est parvenu à réunir le capital nécessaire pour le reconstituer. Mais je dois dire que le concours de la France nous a fait complètement défaut... (*Ibidem*, p. 485).

(2) *Ibidem*, t. II, p. 485, 488, 489, 493.

(3) *Ibidem*, t. II, p. 488 et 489.

## II. TENTATIVE D'UNE NOUVELLE RÉORGANISATION EN 1868.

La réorganisation du *Journal de Bruxelles* en décembre 1863, était loin d'avoir satisfait tout le monde. En effet, dès les premiers mois de 1864, on se plaignait à Louvain de l'insuffisance, au plan des principes, du journal dans ses articles de fond sur la politique intérieure (1), Périn entre autres (2), qui ne s'était pas consolé de n'avoir pu imposer ses idées ultramontaines à la feuille. Cependant, au même moment, le recteur Mgr Laforêt écrivait à Delmer : « ... Je saisis cette occasion de vous féliciter de la manière dont le journal est fait et à partir de ce jour, imprimé ; avec quelques améliorations encore qui viendront peu à peu, nous aurons enfin un organe digne de la cause que nous défendons. Dès maintenant, je trouve le *Journal de Bruxelles* mieux fait que l'*Indépendant* qui vit de sa vieille réputation » (3).

Mais à Bruxelles, aussi, quelques-uns se plaignaient du quotidien. Ducpétiaux lui reprochait de ne pas donner d'articles de fond tous les jours (4) et d'être vide (5). De Haulleville allait jusqu'à dire qu'il manquait complètement de doctrine politique (6). Les membres de la rédaction eux-mêmes estimaient qu'ils étaient trop peu nombreux pour remplir convenablement la tâche qui leur avait été confiée (7).

Quelques réactions se faisaient sentir aussi dans les milieux ecclésiastiques, où certains prélats s'indignaient parce que le journal ne suivait pas assez, à leur sens, les directives données par les évêques, notamment en ce qui concernait l'interprétation de l'encyclique *Quanta Cura* ; il s'agissait ici surtout d'ultramontains tels que l'évêque

---

(1) A. DELMER, *Journal*, 22 mars 1864. « Je dîne avec Henry à la « Feuille déchirée ». Il trouve (et avec raison) la rédaction du *Journal de Bruxelles* bien insuffisante ; il me dit qu'à Louvain, on se plaint beaucoup des articles sur la politique intérieure ». (Voir aussi 24 mars 1864).

(2) A. DELMER, *Ibidem*, 6 mars 1864. « Visite de V. Henry qui revient de Louvain. M. Périn critique beaucoup le *Journal de Bruxelles* et notamment les articles d'Érèbe qui chantent toujours la même ritournelle ».

(3) *Archives Delmer*, Lettre de Mgr. Laforêt à A. Delmer, 17 avril 1864.

(4) A. DELMER, *Ibidem*, 14 mars 1864.

(5) A. DELMER, *Ibidem*, 3 mai 1864.

(6) A. DELMER, *Ibidem*, 25 avril 1864. « ... il (De Haulleville) trouve qu'il n'y a rien dans le *Journal de Bruxelles*, que la doctrine politique y fait complètement défaut ».

(7) A. DELMER, *Ibidem*, 8 février et 24 juin 1864.

de Gand (1) et Mgr Van den Berghe qui avait déjà critiqué l'interprétation des *Lettres sur la Constitution* de Mgr Sterckx, faite par le *Journal de Bruxelles* par la plume de Dechamps (2). Ces ultramontains avaient été jusqu'à faire dire par Pie IX que « le *Journal de Bruxelles* ne pouvait avoir de force suffisante parce qu'il n'avait pas assez foi dans ses principes » (3).

Pour remédier à la situation, on essaya durant les années 1864 et 1865 de faire entrer l'un ou l'autre élément nouveau dans le comité de rédaction ; mais sans grand succès, car le journal n'avait pas les moyens de payer le nouveau venu.

Ce n'est qu'en août 1866, que l'on projeta une véritable réorganisation qui donnerait satisfaction au clergé surtout, car les rédacteurs du quotidien savaient que s'ils avaient l'appui des évêques de Malines et de Tournai, ils ne pouvaient être sûrs de celui de l'évêque de Namur et que les autres membres de l'épiscopat étaient contre eux. Martini et Delmer estimaient que, pour que leur journal puisse devenir celui de tous les catholiques, il fallait en fortifier la rédaction en ralliant tous les écrivains capables. L'appui de la nonciature leur était promis (4).

Les deux membres de la rédaction voulaient aussi profiter de la désaffection de nombreux lecteurs de leur concurrent dans la capitale, le *Catholique* (5), soutenu par l'ancien nonce, Mgr Ledochowski, l'évêque de Liège et Périn, mais désapprouvé par le cardinal Sterckx à cause de ses tendances ultramontaines trop affichées (6). Ils voulaient faire de leur journal une « œuvre de conciliation » de diverses tendances du clergé (7). Pour ce faire, ils se proposaient de continuer dans le sens constitutionnel, puisque le *Catholique* perdait ses lecteurs à cause de ses tendances opposées, et de fortifier

---

(1) A. SIMON, *L'Hypothèse Libérale...*, p. 108.

(2) Lettre de Mgr. Van den Berghe au cardinal Sterckx, 23 avril 1864 (*Ibidem* p. 266 à 268). Mgr Van den Berghe était un prélat malinois apparenté à Mgr de Montpellier. Les articles auxquels il fait allusion, ont paru dans le *Journal de Bruxelles*, les 22 et 24 mars 1864.

(3) Copie d'une lettre du comte du Val de Beaulieu à Mgr Van den Berghe (*Ibidem*, p. 304 à 307).

(4) Cette promesse leur fut faite par Marsuzzi des Aguire, correspondant du journal pour l'Italie, notamment pour la question romaine. (A. DELMER, *Journal*, 8 août 1866).

(5) Le *Catholique* avait été fondé par Paul de Gerlache (1838-1890), neveu du président du Congrès de Malines, le 1<sup>er</sup> novembre 1865 dans le but de défendre l'encyclique *Quanta Cura*. Il n'avait pas beaucoup de lecteurs et devint hebdomadaire dès septembre 1866. (Voir à ce sujet : A. SIMON, *L'Hypothèse Libérale...*, p. 286).

(6) A. SIMON, *L'Hypothèse Libérale...*, p. 286.

(7) A. DELMER, *Journal*, 21 août 1866.

leur rédaction pour pouvoir renforcer leur position (1). Rien cependant ne fut décidé alors ; leurs plans restèrent à l'état de projets, bien que d'après Henry, Paul de Gerlache, directeur-fondateur du *Catholique*, essayât par tous les moyens d'entrer au *Journal de Bruxelles* ; certains disaient même qu'il voulait en devenir le directeur (2). De Gerlache était poussé par des ultramontains tels que de Hemptinne qui avait obtenu l'appui du Cardinal Antonelli (3) et qui espérait arriver à transformer le *Journal de Bruxelles* en une sorte de second *Bien Public*. Le cardinal Antonelli lui avait même promis de donner des instructions au nonce dans ce sens (4).

Vers la même époque, dans le courant de l'été 1866, naissaient ailleurs d'autres projets. En effet, les évêques réunis en conférence à Liège, décidaient de favoriser l'érection d'un recueil hebdomadaire, où « les grandes questions seraient traitées d'une manière approfondie, franchement catholique et complètement conforme aux décisions pontificales. « Eux-mêmes contribueraient aux frais de la fondation (5). Sans nul doute, dans la pensée de l'épiscopat, ce nouvel hebdomadaire devait jouer le rôle qu'on désespérait de voir jouer par la presse catholique existante (6).

Mais au cours des mois qui suivirent, tous ces projets semblèrent être tombés à l'eau. On n'en parla plus nulle part. Il faut sans doute expliquer cela par la mort du directeur du *Journal de Bruxelles*, Martini, et par celle du cardinal Sterkx, survenues toutes deux en

---

(1) A. DELMER, *Ibidem*, 31 août 1866.

(2) A. DELMER, *Ibidem*, 17 septembre 1866. L'information de V. Henry devait être exacte, ou du moins en partie exacte, puisque P. de Gerlache écrivait lui-même à Mgr Dechamps : « J'ai entretenu M. de Monge et Arendt des ouvertures que votre Excellence m'a faites au sujet du *Journal de Bruxelles*, et je suis heureux de pouvoir vous annoncer que leurs dispositions s'accordent en tous points avec les miennes. Tous trois, nous n'hésiterons pas à apporter un concours que l'on juge utile au développement d'une œuvre appelée à rendre de grands services à la cause catholique. La position du *Journal de Bruxelles* lui impose des obligations et des ménagements dont je suis le premier à reconnaître la nécessité ». (6 août 1866, *Archives des Jésuites à Eigenhoven*, Papiers Dechamps, carton III, farde : Correspondants belges de Dechamps).

(3) Le cardinal J. Antonelli (1806-1876) était secrétaire d'État de Pie IX.

(4) *Archives Villermont*, II, D, 8 (2), Hemptinne à Villermont, Rome, 24 avril 1866. Dans cette lettre, de Hemptinne écrivait entre autres : « ...J'ai longuement entretenu S. E. (Card. Antonelli) de la question des journaux catholiques. Je pense avoir obtenu quelque chose. Il faut maintenir le *Catholique*. La transformation du *Journal de Bruxelles* se fera. Le nonce recevra des instructions à cet égard. Silence absolu sur ce point. De Gerlache seul doit être instruit... ».

(5) *Résumé des conférences tenues à Liège*, le 30 et 31 juillet et 1<sup>er</sup> août 1866, en présence de tout l'épiscopat. (*Archives de l'évêché de Namur*, reg. 83, p. 52).

(6) Dans le même procès-verbal, avant de parler du nouvel hebdomadaire, on dit : « ...Puis, après bien des observations sur le *Journal de Bruxelles* et sur le *Catholique*... ».

1867 (1). Un des projets rebondira cependant sérieusement pendant l'année suivante.

En effet, l'évêque de Liège, Mgr de Montpellier, de plus en plus mécontent du *Journal de Bruxelles*, voulut absolument y apporter un changement ; pour y arriver, il devait néanmoins obtenir l'appui de tous ses collègues ; aussi pria-t-il le nouvel archevêque de Malines, Mgr Dechamps, de mener une enquête à ce propos auprès des autres évêques (2).

La réponse des évêques fut unanime ; dans leur diocèse, on n'était pas content du journal, on se plaignait de sa pâleur et de la faiblesse de sa rédaction ; on lui reprochait aussi le manque de doctrine dans ses articles de fond et le trop peu d'intérêt qu'il manifestait pour les grandes questions d'actualité alors qu'il s'arrêtait longuement aux petits faits et nouvelles. Tous les évêques demandaient un changement dans la rédaction. Mgr Labis de Tournai, bien que dans l'ensemble il se montrât content du journal et qu'il le préférât au *Catholique*, souhaitait néanmoins qu'on lui donnât une orientation plus religieuse et plus imprégnée de la doctrine de l'Église, surtout lorsque celle-ci était battue en brèche aux Chambres et dans les organes libéraux (3). D'autre part, le nonce reprochait au journal son trop grand attachement à la Constitution belge (4).

Mgr de Montpellier de Liège, fort de l'appui de ses collègues, intervint alors personnellement auprès du baron d'Anethan ; il se disait le porte-parole non seulement de l'épiscopat mais aussi du clergé et d'un très grand nombre de fidèles qui, prétendait-il, continuaient à soutenir le *Journal de Bruxelles* uniquement parce que sa

---

(1) Avant de mourir, Martini avait cependant engagé un nouveau rédacteur du nom de Lemaire (A. DELMER, *Journal*, 29 janvier 1867), mais celui-ci ne restera au journal qu'un peu plus d'un an. (*Ibidem*, 18 juillet 1868).

(2) *Archives de l'archevêché de Malines, Fonds Dechamps*, IV, C. 4 : Résumé du dossier fait par Mgr Dechamps.

(3) *Archives de Malines : Fonds Dechamps*, IV, C. 4, Lettre de Mgr. Labis à Mgr Dechamps, 1<sup>er</sup> juin 1868 et A. DELMER, *Journal*, 7 septembre 1868 : « Érèbe est revenu, il a vu l'évêque de Tournai, qui lui a témoigné sa satisfaction au sujet du journal dont il approuve entièrement l'attitude. Les hommes du *Catholique* avaient été le trouver mais ils n'ont rien obtenu de lui. Toutes ses sympathies sont pour le *Journal de Bruxelles* » et 23 septembre 1868 : « Mgr (Labis) lui (Érèbe) a dit que, comme programme politique, c'était complet et que le journal n'avait qu'à continuer dans cette voie ».

(4) A. DELMER, *Journal*, 7 mai 1868. Mgr. Oreglia, nonce à Bruxelles de 1866 à 1868, critiqua aussi l'attitude prise par le journal quatre ans auparavant, lors de la parution de l'encyclique *Quanta Cura*. Il avait offert des fonds considérables à Martini pour réorganiser la presse catholique, mais aucun accord n'avait pu se faire à ce propos. (Voir au sujet de Mgr Oreglia, A. SIMON, *Instructions aux nonces de Bruxelles*, t. II, 1867-1889, Bruxelles-Rome, 1961, p. 34, note 4).

transformation de 1863 leur avait coûté fort cher et qu'ils espéraient toujours une amélioration. Selon lui, le *Journal de Bruxelles* était sans influence pour trois raisons : absence de principes et de tendances fixes, absence de l'esprit et des connaissances nécessaires et enfin absence d'une personnalité avertie des problèmes politiques pour le diriger. Mgr de Montpellier disait aussi ne pas vouloir, comme le faisait d'Anethan, excuser le manque de principes de la feuille par les divergences de vue existantes au sein du parti catholique ; au contraire, cet état de choses était une raison de plus pour que le journal prenne nettement position, surtout dans l'attitude à adopter vis-à-vis de la Constitution. Le journaliste catholique doit, affirmait l'évêque, voir dans celle-ci un bien relatif, une nécessité qui comporte des avantages, et non un idéal et surtout pas un absolu. Quant à l'absence de l'esprit et des connaissances nécessaires, sans vouloir contester la science et la valeur du rédacteur principal du quotidien — il s'agissait d'Èrèbe — Mgr de Montpellier demandait au baron de reconnaître avec lui, qu'il n'avait pas l'étoffe pour être le défenseur de la vérité catholique et de l'opinion conservatrice et qu'il ne pourrait jamais être à la hauteur de cette tâche. Le mieux à faire était donc de le remplacer par une personnalité en vue qui serait entourée de collaborateurs formant un groupe homogène (1).

A l'archevêque de Malines, qui pensait aussi placer quelqu'un d'autre à la tête du *Journal de Bruxelles*, Mgr de Montpellier proposa de demander Périn (2), qui remplacerait Martini mort depuis un an environ ; Périn était, d'après l'évêque de Liège, l'homme qu'il fallait pour cette tâche, car il avait des principes et de la doctrine. S'il acceptait, on placerait Èrèbe dans une banque ou aux chemins de fer ou encore à la rédaction de la *Belgique*, destinée à une catégorie de lecteurs moins exigeants. Pour réaliser ce programme, l'évêque pensait qu'il faudrait demander une aide financière à quelques catholiques de manière à pouvoir faire face au supplément de dépenses qu'il demanderait. Il conseillait, de plus, à Mgr Dechamps de demander à Mgr Gravez, évêque de Namur, de s'entendre à ce propos avec Périn (3).

---

(1) *Archives de Malines, Ibidem*, Copie de la lettre de Mgr de Montpellier au baron d'Anethan, du 19 juin 1868, envoyée par l'évêque de Liège à Mgr Dechamps.

(2) Comme il a été dit plus haut, Périn était à la tête de la rédaction du *Catholique* ; il était donc ultramontain, c'est d'ailleurs pour cela qu'il plaisait à Mgr de Montpellier, mais celui-ci ne savait pas s'il accepterait de cumuler les deux fonctions.

(3) *Archives de Malines, Ibidem*, lettre de Mgr de Montpellier à Mgr Dechamps, sans date, sans doute 1<sup>er</sup> juin 1868.

Les évêques n'étaient pas les seuls à ce moment à s'inquiéter de l'état du *Journal de Bruxelles* et à se concerter en vue d'y apporter une amélioration. De son côté, le baron d'Anethan avait fait part des griefs de l'épiscopat au comité de surveillance du journal. La lettre qu'il écrivit à Mgr Dechamps (1) nous laisse supposer que celui-ci avait proposé de mettre à la rédaction du quotidien, Paul de Gerlache et Arendt (2); ce dernier avait été recommandé à l'archevêque par le baron de Conway, chef de cabinet du roi, comme fils d'un de ses amis intimes, professeur à l'université de Louvain (3).

D'Anethan (4), dans sa lettre à l'archevêque, le prévenait que le comité de surveillance ne pouvait accepter de nouveaux collaborateurs au journal, pour deux raisons : le manque d'argent et l'impossibilité de faire entrer dans la rédaction du *Journal de Bruxelles*, des rédacteurs du *Catholique* sans amener la démission des rédacteurs en fonction, et par là, un changement dans le quotidien, qui serait considéré par ses lecteurs comme sa transformation en un second *Bien Public* (5).

Cependant, ajoutait d'Anethan, le comité ne rejetait pas l'idée émise par l'épiscopat, d'une collaboration nouvelle; au contraire, il se proposait d'accepter les articles que certaines personnalités du parti soumettraient soit à Malou, soit à lui-même; ces articles seraient alors insérés dans le journal et leur auteur serait rétribué par le journal.

Toutefois, le comité de surveillance estimait que le *Journal de Bruxelles* devrait garder une attitude simplement constitutionnelle et dynastique et ne pas recommencer ou entretenir les discussions dépassées sur la thèse et l'hypothèse, de manière à faire disparaître le préjugé qui présente les catholiques comme les défenseurs d'un régime disparu. Le comité voulait que le journal suive la voie tracée

---

(1) *Archives de Malines, Ibidem*, lettre du baron d'Anethan à Mgr Dechamps, 19 juin 1868.

(2) Ce fait nous est confirmé par une lettre de Arendt à Villermont, écrite le 8 août 1868 : « ...Il y a deux mois environ, l'archevêque qui est bien préoccupé de l'état honteux du *Journal de Bruxelles* a fait de grands efforts pour nous y mettre. Gerlache étant absent, on m'a sondé... » (*Archives Villermont*, II, F, 6). Arendt était le fils du professeur de l'université de Louvain, de tendance ultramontaine; il correspondait néanmoins à la *Revue Générale*.

(3) *Archives de Malines, Ibidem*, Lettre du baron de Conway à Mgr Dechamps, 12 juin 1868.

(4) Qui lui-même avait fini par accepter en principe sous la pression de Mgr Dechamps (*Archives Villermont*, II, F, 6, lettre de L. Arendt à Villermont, 8 août 1868).

(5) Il faut se souvenir ici, que Périn dirigeait le *Catholique*, fondé pour défendre les principes de l'encyclique *Quanta Cura* et que par là, il rejoignait l'ultramontanisme du *Bien Public*.

par Montalembert, Dupanloup et Cochin et qu'il soit le défenseur de la Constitution et des libertés qu'elle consacre. Néanmoins, le comité, disait en finissant le baron, était tout à fait disposé à tenir compte des observations faites par les évêques (1).

D'autres intervinrent aussi auprès de l'archevêque de Malines. Ce furent le recteur de Louvain, Mgr Laforêt et Adolphe Dechamps. Mgr Laforêt demandait à Mgr Dechamps des changements dans la rédaction du *Journal de Bruxelles*, parce qu'il n'entendait que des plaintes à son sujet et qu'il le trouvait indigne d'être le principal organe des catholiques belges, seules ses correspondances ayant quelque intérêt (2). De son côté, A. Dechamps écrivait à son frère, qu'il trouvait que le *Journal de Bruxelles* avait de très bonnes correspondances, presque aussi bonnes, ajoutait-il, que celles de l'*Indépendance* et, en tous cas, supérieures à celles de l'*Écho du Parlement*, mais que pour le reste, il fallait absolument apporter des changements. L'ancien ministre donnait ensuite les moyens d'obtenir ces changements.

L'idéal, poursuivait-il, serait de faire venir à Bruxelles Verspeyen, rédacteur en chef du *Bien Public* depuis 1860, en gardant Érèbe pour que l'un corrige l'autre, car après peu de temps, Verspeyen s'adapterait au style plus modéré de la capitale sous l'influence du comité de surveillance du journal et sous celle de la Droite. Il proposait ensuite de prendre comme directeur un Français, parce que selon lui, seuls les Français étaient capables d'être de bons journalistes. Pourquoi ne le ferait-on pas, interrogeait-il. L'*Indépendance* elle-même était dirigée par un étranger et comptait plusieurs collaborateurs français. Mais en attendant d'adopter cette solution non réalisable tout de suite, il fallait prendre des mesures provisoires qui consisteraient à assurer au *Journal de Bruxelles* des articles de fond, convenables, sur les « grandes questions de religion et de politique sociale qui agitent le monde et qui remuent la politique belge » ainsi que de bons articles littéraires. Ces articles devraient être l'œuvre de personnes comme Verspeyen, Arendt, de Gerlache, Woeste, Domis, de Monge, d'Ane-

---

(1) *Archives de Malines, Ibidem*, Lettre de d'Anethan à Mgr Dechamps, 19 juin 1868.

(2) *Archives de Malines, Ibidem*, Lettre de Mgr Laforêt à Mgr Dechamps, 10 mai 1868. « N'y aurait-il donc pas moyen d'introduire des changements sérieux dans la rédaction du *Journal de Bruxelles*? Il est d'une telle insignifiance que pour ma part, je suis honteux de penser qu'il est le principal organe politique des catholiques. La plupart de nos journaux de province sont mieux rédigés. Si le *Journal de Bruxelles* n'avait pas ses correspondances, dont quelques-une sont très bonnes, il tomberait tout de suite. Je n'entends que des plaintes de toutes parts. »

than, de la Faille, Mgr Laforêt, Périn et lui-même, toutes personnes habituées à traiter de tels sujets. On pourrait aussi demander l'aide de professeurs de Louvain tels que Lefèvre, de la Vallée, Van Beneden, etc. (1). Chacune de ces personnes resterait à son poste et le comité de surveillance se chargerait de leur tracer un programme pour « assurer l'unité politique du Journal ». Un article court serait fourni par l'une d'entre elles tous les quinze jours et serait payé « généreusement » aux auteurs qui devraient en vivre. Pour réaliser ce plan, le mieux serait de réunir ces personnalités en comité; elles arrêteraient ensemble un programme.

Dechamps, en finissant sa lettre, rappelait à son frère, l'expérience du *Catholique* qui, de quotidien, avait dû devenir hebdomadaire, faute de lecteurs, parce que, disait-il, il avait été un journal tel que le voulaient les évêques. Le *Journal de Bruxelles* devait donc être, après cette expérience malheureuse, un journal « laïc » pour les laïques, c'est-à-dire, s'occupant de politique, de commerce et d'industrie et présenté d'une manière attrayante. Dechamps ajoutait qu'il considérait comme une « erreur politique » de faire du *Journal de Bruxelles* une succursale du *Bien Public*, parce que si on le faisait, le comité de surveillance du journal s'en séparerait aussitôt et fonderait une nouvelle feuille (2). D'autres que Dechamps étaient arrivés à la même conclusion : Mgr Oreglia, Malou et d'Anethan; ce fut du moins ce que Mgr Dechamps déclara aux évêques réunis à Malines, le 4 août de cette année (3).

A cette réunion, l'épiscopat élaborait un nouveau plan pour le *Journal de Bruxelles*, à réaliser « avec son concours, s'il le voulait, sans lui, s'il ne le voulait pas, » et le procès-verbal de la réunion fait par Mgr Dechamps, ajoute « ce qui pourrait bien le faire plier ».

Ce plan consistait à créer trois journaux : le grand, le petit et l'hebdomadaire, pour « convertir le monde et non faits pour des convertis ». Ces nouveaux journaux seraient avant tout catholiques, mais non pas pour cela ecclésiastiques. Ils ne constitueraient pas une affaire mais « une œuvre comme celle du Denier de St. Pierre, fondée pour

---

(1) Les noms proposés par Dechamps étaient ceux des collaborateurs de la *Revue Générale*. La *Revue Générale* étant un des résultats des congrès de Malines, était de tendance catholique libérale, mais parmi ses collaborateurs, figuraient quelques ultramontains tels que Périn, Arendt, de Gerlache et Verspeyen. (Voir à ce sujet, A. SIMON, *L'Hypothèse libérale...*, p. 287 sq.).

(2) *Archives de Malines, Fonds Dechamps*, Lettre de A. Dechamps à Mgr Dechamps, Scailmont, 29 juillet 1868. Cette lettre n'est pas signée.

(3) *Archives de Malines, Ibidem*, Procès-verbal fait par Mgr Dechamps, lors de la réunion des évêques d'août 1868.

trionpher de la mauvaise presse à bon marché et par conséquent, ayant un fond annuel ad hoc ». Ce plan qui, selon l'archevêque, était le seul qui pourrait faire céder le *Journal de Bruxelles*, était à ses yeux, la chose la plus efficace à réaliser pour guérir l'opinion publique et l'œuvre la plus urgente à accomplir pour la préservation des âmes ; à ce titre, elle valait les efforts faits pour l'université de Louvain (1).

Un quatrième et dernier plan fut soumis à Mgr Dechamps. Il fut proposé un mois plus tard, par un des co-fondateurs du *Bien Public*, Arthur Verhaegen (2). Ce projet tendait lui aussi à créer un nouveau journal mais, cette fois, en minant secrètement le *Journal de Bruxelles* puisqu'il s'avérait impossible de le transformer. Pour y arriver, disait la note envoyée à Malines, il fallait étudier avec soin l'organisation et l'état financier de la feuille existante, essayer que ses protecteurs et soutiens renoncent à jouer ce rôle auprès de lui et en écarter le plus grand nombre possible de lecteurs, de manière à provoquer au *Journal de Bruxelles*, une situation financière telle qu'il ne puisse plus vivre. J. de Hemptinne fut même sur le point d'acheter lui-même toutes les actions du journal mais son projet ne réussit pas (3).

Quant au nouveau journal, il devrait suivre la ligne du *Bien Public* et « défendre énergiquement la religion et les principes catholiques ». Il n'aurait « plus d'annonces de théâtre, pas de feuilletons qui remplissent de niaiseries une partie du journal et la tête de ceux qui les lisent » ; par contre, il devrait avoir un service de nouvelles bien organisé, des correspondances à l'étranger et devrait, en outre, être présenté de la manière la plus « attrayante possible ». Déjà, assurait en finissant Verhaegen, un comité de rédaction était prêt à accomplir cette tâche mais pour réussir, il fallait garder la chose tout à fait secrète, de manière à prendre de court le *Journal de Bruxelles* et à éviter les nombreux obstacles que susciteraient les adver-

---

(1) *Archives de Malines, Ibidem*, Procès-verbal de Mgr Dechamps.

(2) Arthur Verhaegen (1847-1917), beau-fils du gantois Lammens. Verhaegen avait d'abord été catholique libéral, mais sous l'influence de son ami. Constantin de Burlet, il passa du côté des ultramontains. Il fut un des promoteurs du mouvement démocrate chrétien. (Voir à son sujet : K. VAN ISACKER, *Werkelijk en Wettelijk Land*, p. 264 à 266).

(3) *Archives Villermont*, II, D, 82, de Hemptinne à Villermont, 25, 28 et 31 mars 1871 ainsi que A. DELMER, *Journal*, 30 juillet 1871. J. de Hemptinne (1822-1909), était un des co-fondateurs du *Bien Public* et de la *Croix* ; il était nettement ultramontain, c'est pour cette raison qu'il voulait, par tous les moyens faire disparaître le *Journal de Bruxelles*. Au sujet de cette tentative, Delmer notait : « Cela donne la mesure des sacrifices que ferait J. de Hemptinne pour un journal qui supplanterait le *Journal de Bruxelles* au profit des doctrines catholiques pures de tout alliage libéral ». (A. DELMER, *Ibidem*).

saïres du nouveau quotidien, s'ils en connaissaient la future existence (1).

Il est assez curieux de comparer ce que révèle l'échange de correspondances dont il vient d'être question, avec le journal personnel de Delmer. Tout d'abord, il semble bien que le comité de rédaction n'ait pas été mis au courant de la plupart de ces démarches. Delmer n'en parle en tous cas pas, sauf une fois, au mois de juin, lorsqu'il apprit, sous le sceau du secret, par Rossel, chef d'atelier, que les évêques s'occupaient du *Journal de Bruxelles* et qu'ils avaient l'intention d'y opérer des changements tant au point de vue de la rédaction que de celui de l'orientation politique du quotidien (2). A part cela, Delmer raconte simplement que, lors d'une entrevue de Mgr Dechamps, le 1<sup>er</sup> juillet, avec Èrèbe, dans la maison de campagne de l'archevêque à Laeken, celui-ci avait déclaré au rédacteur qu'il désavouait tout changement dans la ligne de conduite du journal qui, selon lui, devait rester catholique et constitutionnel : « Votre politique est la mienne, disait le prélat, et les documents pontificaux, encycliques, allocutions, etc., n'ont rien qui y soit contraire. Je vous ai tiré des difficultés que vous suscitait l'encyclique de 1864 (3). J'interviendrai encore, s'il le faut, pour vous tirer d'affaire si les circonstances se reproduisent, mais ce que l'épiscopat désire, c'est que la rédaction soit fortifiée. » Mgr Dechamps lui avait ensuite conseillé d'utiliser Arendt pour la politique étrangère, de manière à éviter les emprunts aux autres journaux, grand reproche, prétendait l'archevêque, fait au *Journal de Bruxelles*. A cela, Èrèbe avait répondu qu'Arendt serait accepté à la condition de ne pas venir au journal comme « une sorte de réformateur ». En finissant l'entretien, Mgr Dechamps l'avait assuré que ceux qui se trouvaient alors à la rédaction n'avaient rien à craindre pour leur situation (4).

Delmer devait cependant se douter de quelque chose, puisque Victor Henry, bien informé quoiqu'à l'étranger, lui avait écrit pendant le courant du mois de juillet : « Je vois que vous êtes au *Journal de*

---

(1) Archives de Malines, Fonds Dechamps, Note pour la fondation d'un nouveau journal catholique à Bruxelles, datée du 11 septembre 1868, à Boitsfort et signée par A. Verhaegen.

(2) A. DELMER, *Journal*, 19 juin 1868.

(3) Mgr Dechamps fait ici allusion aux articles qu'il a écrits dans le *Journal de Bruxelles* en janvier 1865. Voir mon mémoire de licence, p. 143 : *Le Journal de Bruxelles*, catholique-libéral.

(4) A. DELMER, *Ibidem*, 1<sup>er</sup> juillet 1868. Ce n'est qu'à la fin de l'année qu'Èrèbe saura par d'Anethan que trois évêques avaient écrit contre lui au baron. Celui-ci avait déclaré à cette occasion, au rédacteur : « Si le clergé a ses hommes, nous nous avons les nôtres et nous ne les sacrifions pas ». (*Ibidem*, 10 décembre 1868).

*Bruxelles* en pleine crise. Les gens du *Catholique* n'ayant plus rien à se mettre sous la dent, ni mouche, ni vermisseau, ont été crier famine à Malines, à Scailmont (1), à Louvain et à Liège et autre part, et voilà qu'on veut bon gré, mal gré, que vous fassiez sinon place, au moins que vous donniez asile à ces cigales de discorde. Je regarde comme un malheur l'intrusion de cet élément chez vous. Ces messieurs, sois-en-sûr, n'arriveront pas chez vous avec des intentions fraternelles et conciliantes mais avec des vues d'absorption et de radicale et orthodoxe transformation. Je le répète, je regarde leur arrivée dans nos bureaux comme un malheur. Ces punaises-là gâteront tout, brouilleront tout, troubleront tout, défigureront tout, l'œil du marchand sera implanté au milieu de vous, votre chef sera le nonce et vous aurez pour Égide le vieux de Hemptinne, parlant à vos personnes, par son humble porte-guerre, M. Paul de Gerlache. Je parie que c'est le flutiste de Scailmont qui patronne Arendt... » (2).

Rien dans la conversation de Mgr Dechamps avec Èrèbe, ne laissait supposer la menace qui pesait sur le *Journal de Bruxelles*. Il est vrai que cette conversation avait eu lieu un mois avant la réunion de l'épiscopat à Malines et que de ce fait, l'archevêque ignorait peut-être encore l'éventualité d'un projet de fondation d'un nouveau journal. Cependant, on peut penser aussi que c'est justement parce qu'il prévoyait que le *Journal de Bruxelles* allait rencontrer de sérieuses difficultés qu'il a tenu à exprimer à Èrèbe sa façon personnelle de penser au sujet de son quotidien et à le rassurer sur l'avenir de sa feuille ainsi que sur la légitimité de sa position politique. Il est curieux tout de même que l'archevêque ait dit à Èrèbe que les reproches faits au *Journal de Bruxelles* portaient surtout sur la politique étrangère, alors qu'au fond, les plaintes adressées par l'épiscopat, portaient sur les articles de politique intérieure. D'après les déclarations du prélat au rédacteur du *Journal de Bruxelles*, il semble bien qu'en réalité, ce que voulait Mgr Dechamps était simplement un renforcement de la rédaction existante du quotidien et que c'est à son corps défendant qu'il accepta l'idée de la rédaction d'une nouvelle feuille, lors de la réunion de l'épiscopat à Malines.

Lorsqu'Èrèbe rapporta son entrevue avec l'archevêque de Malines à Delmer, une discussion s'éleva entre les deux rédacteurs. Delmer pensait que dans l'intérêt même du journal, il fallait répondre

---

(1) Scailmont était la propriété d'Adolphe Dechamps.

(2) *Archives Delmer*, Lettre de V. Henry à Delmer, 17 juillet 1868.

au désir de l'épiscopat et accepter volontiers de nouveaux collaborateurs, à la condition toutefois, que le comité de rédaction restât maître de la situation ; il trouvait, lui aussi, que la rédaction avait besoin d'être renforcée, parce qu'elle était inférieure en nombre à celle des grands journaux adversaires et qu'il voulait que le bureau du *Journal de Bruxelles* soit « le rendez-vous de la jeunesse qui a du talent et du dévouement à mettre au service de la cause catholique » et qu'il sorte de son isolement pour devenir « un centre, une école, une pépinière ». Cependant, il pensait aussi que les nouveaux arrivants ne devaient pas prendre la place des occupants, pas plus au point de vue financier que du point de vue professionnel.

Quant à Èrèbe, il ne cacha pas à Delmer qu'il ferait tout pour empêcher Arendt ou d'autres de venir au journal ; il ne voulait surtout pas de Gerlache, ni des hommes du *Catholique*, tous adversaires du *Journal de Bruxelles* (1). Èrèbe avait été encouragé dans son opposition au *Catholique* par Alphonse Nothomb qui lui avait promis 50.000 frs pour créer un nouveau quotidien, si le *Journal de Bruxelles* s'orientait dans le sens de cette feuille (2).

Malgré cette opposition, d'Anethan acceptera la collaboration d'Arendt, proposée par l'archevêque à qui il écrira : « Vous m'avez déjà parlé de M. Arendt ; j'en ai dans le temps, entretenu le comité et il a été convenu, comme j'ai l'honneur de vous l'écrire, que si il voulait, pendant quelques temps, nous envoyer des articles, nous verrions alors ce que nous pourrions lui proposer » (3).

Quant au nouveau nonce, il avait reçu l'ordre de soutenir le *Bien Public* (4). D'ailleurs, lorsqu'il reçut quelques-uns des membres de la rédaction du *Journal de Bruxelles* en octobre, il leur « prodigua plus de conseils que d'éloges », comme écrivait Delmer dans son journal personnel (5), en leur demandant de s'attacher à défendre surtout les principes catholiques. Ce à quoi Delmer et Èrèbe avaient

---

(1) A. DELMER, *Journal*, 2 juillet 1868.

(2) A. DELMER, *Ibidem*, 2 juillet 1868.

(3) Archives de Malines, Fonds Dechamps, Lettre de d'Anethan à Mgr Dechamps, 8 décembre 1868. Le P. Becqué date cette lettre du 8 octobre, la lettre est datée « 8.X.1868 ». Cela doit signifier décembre, sinon il est impossible de la concilier avec le journal de Delmer et les événements. Delmer signale aussi dans son journal (8 décembre) que d'Anethan avait reçu la réponse de l'archevêque à la lettre écrite la veille (7 décembre) par le baron, et qu'il l'a montrée à Èrèbe.

(4) A. DELMER, *Ibidem*, 31 juillet 1868. Le nouveau nonce était Mgr Cattasni (voir A. SIMON, *Instructions aux nonces...*, t. II, p. 34, note 5).

(5) A. DELMER, *Ibidem*, 12 octobre 1868.

répondu qu'en Belgique, la chose était rendue difficile par l'action antireligieuse du gouvernement et que le seul moyen qu'ils avaient de garder une influence était de défendre les principes religieux en prenant avant tout, pour base, la Constitution.

En décembre, l'archevêque de Malines envoya au *Catholique*, une lettre de félicitations, louant sa politique et son attitude vis-à-vis des enseignements du St-Siège. Cette lettre émut très fortement le *Journal de Bruxelles*, qui y vit par contraste un blâme à son égard, surtout après l'échange de correspondances précédent et les lettres et critiques que le baron avait reçues parvenant, en bonne part, du clergé et de l'épiscopat.

Dans son message au *Catholique*, Mgr Dechamps paraissait malheureusement avoir loué la feuille de tout ce qui, selon lui, manquait au *Journal de Bruxelles*, c'est-à-dire : manque de doctrine dans la défense des principes religieux, manque de science et surtout silence dû à l'impuissance (1). Ce fut en tous les cas ce que d'Anethan répondit à l'archevêque qui s'était étonné de l'interprétation donnée à sa lettre au *Catholique* par les membres du *Journal de Bruxelles* : « Comment voulez-vous, Monseigneur, écrivait-il, que la rédaction du *Journal de Bruxelles* ne soit pas émue de cette espèce de blâme partant de si haut, recevant une publicité si grande et lancé sous le couvert de félicitations adressées aux rédacteurs du *Catholique* ? (2) Cette réponse du baron montre que la lettre que l'archevêque lui avait écrite, ne l'avait pas convaincu, bien que Mgr Dechamps y ait assuré son correspondant que le message de félicitations au *Catholique* ne portait aucune intention de sa part, à l'endroit du *Journal de Bruxelles* et que pour lui « la thèse, loin d'être opposée à la liberté civile et politique, en sera un jour l'unique soutien ». L'archevêque avait ajouté : « Le despotisme parlementaire et césarien n'a de vrai remède que dans la thèse » (3). Cette dernière affirmation avait enchanté le baron.

Mais, il n'y avait pas que les rédacteurs du *Journal de Bruxelles*, qui avaient interprété dans ce sens là, la lettre de l'archevêque au *Catholique*, lettre qui avait été précédée d'un mois à peu près, par

---

(1) C'est ce qui ressort de la réponse de d'Anethan à l'archevêque, car nous n'avons pas la lettre de Mgr Dechamps.

(2) *Archives de Malines, Fonds Dechamps*, Lettre de d'Anethan à Mgr Dechamps, 8 décembre 1868.

(3) Même remarque qu'à la note (1).

un Bref de félicitations du St. Père au même journal (1). Les destinataires l'avaient fait également, ce fut la raison pour laquelle Paul de Gerlache, directeur du *Catholique*, se pailgnit à Mgr Dechamps, après l'avoir remercié, du peu de publicité réservé par le reste de la presse aux deux documents. « Malheureusement, écrivait-il, votre parole comme celle du St. Père ne sont pas connues de tous. Les journaux de trois diocèses (Malines, Bruges, Tournai) ont déjà laissé ignorer à leurs lecteurs ces deux documents... Si le Bref et votre lettre ne parlaient que du *Catholique*, je comprendrais bien le silence de nos confrères de la grande presse catholique; mais ils renferment des enseignements généraux, applicables à tous les journaux, à tous les publicistes, à tous les fidèles. Comment le faire connaître? Le libéralisme catholique a perdu du terrain en Belgique depuis deux ans. On ne fait pas amende honorable, mais on se tait » (2).

La nonciature adressa officiellement le même reproche au *Journal de Bruxelles*, en particulier, par l'intermédiaire du secrétaire, Mgr Vanutelli, lors d'une rencontre de celui-ci avec Delmer. « J'ai rencontré, notait Delmer, Mgr Vanutelli; il m'a demandé pourquoi le *Journal de Bruxelles* ne publiait pas le Bref du Pape au *Catholique*. Je lui ai dit que c'était parce qu'on avait présenté le Bref comme une sorte de blâme à l'adresse du *Journal de Bruxelles*. La *Gazette de Liège*, renchérissant sur les commentaires du *Catholique* et du *Bien Public* a été jusqu'à dire que c'était une leçon. Mgr Vanutelli m'a dit, avec assez de raison, j'en conviens, que notre silence ne pourrait que fortifier cette interprétation. Je ne lui ai pas caché que nos patrons avaient beaucoup à se plaindre du *Catholique* (3). Mais les arguments de Delmer ne suffirent pas à convaincre le prélat, puisque celui-ci revint à la charge, en venant trouver lui-même Érèbe au bureau du journal au même sujet; ce fut cependant peine perdue pour lui, puisqu'Érèbe lui déclara que le *Journal de Bruxelles* ne publierait pas le Bref (4). Le nonce, alors, intervint personnellement pour reprocher

---

(1) Il portait la date du 4 novembre, mais il ne fut publié que le 28 novembre par le *Catholique* et le 30 novembre par le *Bien Public*. Delmer écrivait à son propos : « Le journal, le *Catholique* publie un Bref d'approbation qu'il a reçu du Pape. A côté des félicitations le plus flatteuses pour le *Catholique*, il s'y trouve un blâme assez accentué contre ceux qui donnent aux enseignements apostoliques une interprétation plus large. La qualification d'esprits pieux, appliquée à ces derniers ne laisse aucun doute sur la portée de cet avertissement ». (A. DELMER, *Journal*, 30 novembre 1868).

(2) *Archives de Malines, Fonds Dechamps*, Lettre de Gerlache à Mgr Dechamps, 19 décembre 1868.

(3) A. DELMER, *Ibidem*, 4 décembre 1868.

(4) A. DELMER, *Ibidem*, 10 décembre 1868.

au *Journal de Bruxelles* de ne pas avoir publié le Bref, alors que disait-il lors d'une conversation avec Delmer, le Pape y avait attaché une importance particulière. Delmer, pris de court, lui répondit que, personnellement, il consentait à faire paraître les deux documents adressés au *Catholique*, à la condition de pouvoir publier en même temps, une déclaration de Mgr Dechamps qui mettrait le *Journal de Bruxelles* hors de cause. Mais les reproches de Mgr Cattani au *Journal de Bruxelles* ne se limitèrent pas à cette dernière question. Le nonce, en effet, profita de son entretien avec le rédacteur du quotidien, pour faire ressortir ce qu'il louait dans le *Bien Public* et ce qu'il critiquait, par contre, dans le *Journal de Bruxelles*. Il opposa, en effet, les deux journaux, louant le premier d'adopter le point de vue absolu en politique, alors que le second se tenait sur le terrain constitutionnel, de rejeter le suffrage universel alors que le *Journal de Bruxelles* l'admettait. Delmer lui répondit que rester sur le terrain constitutionnel était le seul moyen pour les catholiques de garder quelque influence, mais qu'il avouait que le journal manquait de « certaines choses » au point de vue de la polémique et de la rédaction, parce que le personnel de la feuille était insuffisant pour remplir convenablement sa tâche (1).

Si le nonce était mécontent du *Journal de Bruxelles*, il n'en était pas de même de Mgr Dechamps, qui, quelques jours plus tard, répéta une nouvelle fois à Èrèbe, qu'il était très satisfait du journal et qu'il n'y avait jamais eu entre lui et les patrons du *Journal de Bruxelles*, qu'un malentendu (2).

En conclusion, beaucoup de tentatives mais peu de résultats, tel est le bilan qu'on peut faire des diverses démarches dont il vient d'être question et qui illustrent la tension croissante en Belgique entre les tendances ultramontaine et catholique-libérale au lendemain du *Syllabus*.

---

(1) A. DELMER, *Journal*, 12 janvier 1869. V. Henry écrivait de son côté de Vienne à Delmer, au même sujet : « ...Que l'on ait fait une reculade après la lettre au *Catholique*, c'est possible, mais que l'on ait pas voulu vous atteindre par les mots : impuissance et paresse c'est ce que je n'admets point. Mgr. de Malines a parlé pour dire quelque chose. On a vu après coup que le quelque chose était injuste et l'on a fait semblant de rétracter. Ne vous fiez pas à ces protestations. Ces gens-là veulent détruire le *Journal de Bruxelles* et rien ne leur coûtera pour réussir. Veillez, traitez-les, tous sans pitié... » *Archives Delmer*, V. Henry à Delmer, Vienne, 5 janvier 1869.

(2) A. DELMER, *Ibidem*, 23 janvier 1869.

## CONCLUSION

Après cette étude de la réorganisation du *Journal de Bruxelles* en 1863 et des tentatives faites les années suivantes pour l'améliorer, il faut nous demander si celles-ci ont atteint leur but et pourquoi, le cas échéant, elles ne l'ont pas atteint complètement.

Pour répondre, le premier point à examiner est de savoir dans quelle mesure il a répondu aux intentions des organisateurs de l'assemblée de Malines, tenue en août 1863. Nous avons déjà répondu brièvement à cette question à la fin de la première partie de ce travail, en étudiant les réactions des orateurs belges et étrangers, lors de l'assemblée suivante, tenue également à Malines, un an plus tard.

Les organisateurs de l'assemblée avaient en 1863, dans leur projet de reprendre en mains le *Journal de Bruxelles*, un double but : d'abord, faire de celui-ci l'organe du parti catholique en formation ; ensuite, surtout à la demande des invités étrangers, en faire un journal international.

Le *Journal de Bruxelles* est-il devenu à partir de décembre 1863, l'organe digne d'être celui des conservateurs belges ? Telle est la première interrogation à laquelle nous devons tenter de répondre.

En général, les orateurs de l'assemblée de 1864, se montrèrent satisfaits des améliorations apportées à la feuille catholique, tout en reconnaissant qu'elles n'étaient pas encore tout à fait suffisantes. Cependant, ces déclarations n'étaient qu'une prise de position officielle, car nous savons que, dès le début de 1864, des plaintes s'étaient fait entendre de divers côtés, sur l'insuffisance du quotidien tant au point de vue de la carence de ses articles de fond, que de sa présentation. Ici, cependant, il faut se rappeler que les catholiques belges étaient à ce moment divisés sur le point de savoir quelle conduite ils devaient adopter vis-à-vis de la Constitution nationale. Les uns, les ultramontains, estimaient qu'il fallait du moins sur le plan théorique des principes, rejeter le pacte national parce qu'il impliquait un système de liberté contraire à la doctrine de l'Église ; les autres, disciples de Montalembert, considéraient la Constitution comme le meilleur rempart des catholiques belges contre les attaques des libéraux. Le *Journal de Bruxelles* était l'organe de ces derniers, aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait déçu les ultramontains et, par conséquent, ait été critiqué par eux, par exemple par Périn.

Cependant, cette dernière considération ne suffit pas à expliquer les plaintes formulées au début de 1864, car il n'y avait pas que les ultramontains qui avaient exprimé leur désappointement, preuve en est les critiques du Ducpétiaux et de Victor Henry, tous deux approuvés par un des rédacteurs, Alexandre Delmer. On pourrait arguer ici le fait que les plaintes ont été formulées au début de 1864 et que les orateurs présents à Malines n'ont donné leur avis sur le *Journal de Bruxelles* qu'en août de la même année et que donc, il serait possible que certaines améliorations aient été apportées entre-temps, mais nous savons qu'il n'en fut rien et que pratiquement jusqu'à la fin de l'année 1868, les mécontents tentèrent en vain de changer la situation que tout le monde ou presque, était unanime à déplorer.

Un fait peut, à première vue, sembler étrange : tous demandaient un changement et des améliorations dans le *Journal de Bruxelles*, aussi bien ceux qui en étaient responsables que les autorités catholiques, qu'elles soient ecclésiastiques ou politiques et rien ne se fit dans ce sens. Pourquoi ? L'explication la plus valable est le manque d'entente entre les différentes factions du parti conservateur : chacun voulait imposer son point de vue, sans accorder la moindre concession. Il faut souligner, à ce sujet, le rôle joué par une partie de l'épiscopat, menée par Mgr de Montpellier qui entendait imposer à la feuille catholique libérale, des collaborateurs et même une direction ultramontaine, c'est-à-dire, les rédacteurs du *Bien Public*. Si le *Journal de Bruxelles* n'a pas progressé entre les années 1864 et 1871, ce n'est pas faute de bonne volonté chez ses collaborateurs, mais c'est parce que ses dirigeants et rédacteurs ont refusé de renoncer à leurs principes ; ici, il faut rendre hommage à l'énergie des deux rédacteurs, Èrèbe et Delmer qui, bien que se sachant en nombre insuffisant pour remplir la tâche qui leur était dévolue et au risque de se faire traiter d'incapables, ont préféré se passer d'une collaboration désireuse, avant tout, de donner à leur quotidien, une ligne de conduite contraire à leurs principes. Les deux rédacteurs, il est vrai, étaient soutenus, ils le savaient bien, par le cardinal Sterckx d'abord et après la mort de celui-ci, par son remplaçant, Mgr Dechamps.

Venons-en au second souhait exprimé au Congrès de Malines au sujet du *Journal de Bruxelles*, c'est-à-dire le désir que ce journal devienne un organe international susceptible de susciter l'intérêt de tous les catholiques étrangers. A-t-il, en réalité, répondu à ce désir ?

Si, comme il a été dit à la fin de la première partie de cette étude, le quotidien fut à partir de décembre 1863, bien informé des événements étrangers, il ne faut néanmoins pas en conclure qu'il soit devenu alors un organe de portée internationale, ceci parce que ses articles de fond ont presque toujours eu comme thèmes principaux les problèmes de politique belge, et qu'ils consistaient surtout en polémiques avec les journaux adverses et n'étaient par là, que l'expression des querelles de partis. Les seuls points sur lesquels il fit exception, sont les articles concernant les discours de Montalembert à Malines, sur la portée et la signification de l'encyclique *Quanta Cura* et du Syllabus qui l'accompagnait ainsi que sur la Question romaine (1) Un fait d'ailleurs prouve que les responsables du *Journal de Bruxelles* étaient conscients de ce que celui-ci n'avait pas la portée internationale souhaitée, c'est le projet élaboré en 1865, de faire en plus, une édition destinée à la France.

Quant aux tentatives postérieures de réorganisation, elles échouèrent. Au fond, devant la volonté inébranlable du *Journal de Bruxelles* de rester lui-même et de ne pas être simplement une feuille à la remorque de l'épiscopat, ceux qui désiraient le voir devenir tel, se sont découragés. Déçus, ils essaieront trois ans après leurs dernières tentatives, de lui créer un concurrent, en encourageant et en aidant par tous les moyens, la transformation du *Courrier de Bruxelles* d'hebdomadaire qu'il était, en quotidien.

---

(1) Voir dans mon mémoire, les chapitres : « Le *Journal de Bruxelles catholique-libéral* », p. 143 et « La question romaine », p. 177.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. SOURCES

#### A. ARCHIVES :

*Archives Alexandre Delmer, Bruxelles.*

— Journal de 1863 à 1871.

— Correspondance politique de 1863 à 1871.

— Numéro jubilaire du *Journal de Bruxelles* de 1899, annoté par A. Delmer.

— E. DE MOREAU, *Adolphe Dechamps*, Bruxelles 1911, exemplaire annoté par A. Delmer.

*Archives de l'archevêché de Malines.*

— Dossier Dechamps, Fonds IV, C. 4.

*Archives des Rédemptoristes de la province belge, Bruxelles.*

— Dossier Dechamps.

*Archives de l'évêché de Gand.*

— Dossier Mgr Delebecque.

— Dossier Mgr Bracq.

*Archives de l'évêché de Namur.*

— Registres 26-51-53-83.

— Cartons 11-12-14.

*Archives Adolphe Dechamps, Eigenhoven.*

*Archives Villermont, Boussu en Fagne.*

#### B. JOURNAUX :

*Le Journal de Bruxelles.*

*L'Indépendance belge.*

*Le Bien Public.*

*Le Courrier de Bruxelles.*

*L'Écho du Parlement.*

*La Gazette de Liège.*

*Le Journal de Gand.*

*Le Moniteur Belge.*

*L'Écho du Luxembourg.*

*Le Journal de Liège.*

*L'Étoile Belge.*

*Le Journal d'Anvers.*

*La Patrie de Bruges.*

## II. TRAVAUX

- Assemblées générales des catholiques en Belgique*, 1863, T. I et II. 1864, T. I et II, Bruxelles, 1864 et 1865.
- R. AUBERT, *Le pontificat de Pie IX (1846-1878)*. (Histoire de l'Église depuis ses origines jusqu'à nos jours. Fondée par A. Fliche et V. Martin, XXI). Paris, 1952.
- S. BALAU, *Soixante-dix ans d'Histoire contemporaine de Belgique (1815-1884)*, Bruxelles, 1888.
- M. BECQUE, *Le Cardinal Dechamps*, T. II, Louvain, 1956.
- L. BERTELSON, *Dictionnaire des Journalistes-Écrivains de Belgique*, A.G.P.B., Bruxelles, 1960.
- A. BOCHAERT-VACHE, *La presse depuis 1830*, Ann. A.G.P.B., 1933.
- J. DE BOCK, *Le journal à travers les âges*, Bruxelles, 1907.
- M. DEFOURNY, *Les Congrès catholiques en Belgique*, Louvain, 1908.
- BARON DE HAULLEVILLE, *Un gentilhomme de lettres. Prosper de Haulleville*, Louvain, 1935.
- A. DELMER, *La préparation d'un Congrès*, dans *Revue Générale*, septembre, 1909.
- J. DE MARTEAU, *La presse libérale au pays de Liège*.
- J. DE MARTEAU, *Liégeois, d'il y a cent ans*. Liège, 1956.
- ED. DE MOREAU S. J., *Adolphe Dechamps (1807-1875)*, Bruxelles, 1911.
- BARON DE TRANNOY, *Jules Malou (1810-1870)*, Bruxelles, 1905.
- C. DE VILLERMONT, *Lettres d'un campagnard*, (sans lieu, ni date).
- H. DONS, *La presse belge depuis la Révolution*, Ann. A.G.P.B., 1933.
- R. DUPIERREUX, *Notre presse*, Bruxelles, 1933.
- R. DUPIERREUX et BACHA, *Les périodiques belges*, Bruxelles, 1928.
- R. FEIBELMAN, *L'évolution de la presse bruxelloise*, Bruxelles, 1911.
- G. GUYOT de MISHAEGEN, *Le parti catholique belge de 1830 à 1884*, Bruxelles, 1946.
- H. HENRY, *Journalisme et politique. Recueil de notes et souvenirs à la mémoire de V. Henry*, Namur, 1929.
- J. HOYOIS, *Autour de la presse*, Bruxelles, 1913.
- M. LAURENT et J. PERQUY, *La typographie à Bruxelles au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1904.
- R. P. LECANUET, *Montalembert*, T. III, *L'Église et le second empire*. (1850-1870), Paris, 1902.
- J. LORY, *Panorama de la presse belge en 1870-1871*, (Cahiers 32 du centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine), Louvain, 1963.
- F. MAGNETTE, *Pierre Kersten (1879-1865)*, dans *Vie wallonne*, Bruxelles, 1931. T. XI.
- A. OOMS, *La presse depuis ses origines jusqu'au centenaire de son indépendance*, Bruxelles, 1949.
- J. PECHEUX, *L'évolution de la presse en Belgique*, Bruxelles, 1950.
- PRESSE (LA), *Notre presse, Libre commémoratif*, Bruxelles, 1949.
- A. SEYL, *La presse en Belgique*, Bruxelles, 1935.
- A. SIMON, *L'hypothèse libérale en Belgique. Documents inédits*. (1839-1907), Wetteren, 1950.

- A. SIMON, *Catholicisme et politique, Documents inédits*. (1832-1909), Wetteren, 1955.
- A. SIMON, *Le parti catholique belge* (1830-1945) (Notre Passé), Bruxelles, 1958.
- A. SIMON, *Réunion des Évêques de Belgique* (1830-1867) *Procès-verbaux*, (Cahiers 10 du centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine), Louvain, 1960.
- A. SIMON, *Réunions des Évêques de Belgique* (1868-1883) *Procès-verbaux*, (Cahiers 17 du centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine), Louvain, 1961.
- R. VAN EENOO et A. VERMEERSCH, *Bibliografisch Repertorium van de Belgische pers* (1789-1914), (Cahiers 23 du centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine), Louvain, 1962.
- K. VAN ISACKER S. J., *Werkelijk en wettelijk land. „De katholieke opinie tegenover de rechterzijde”*. (1839-1907), Bruxelles, 1955.
- BARON P. VERHAEGEN, *La presse catholique à Bruxelles, Anvers* (sans date).
- G. WEILL, *Le journal. Origine, évolution et rôle de la presse périodique*, (*Évolution de l'humanité*), Paris, 1934.
- CH. WOESTE, *Mémoires pour servir à l'Histoire contemporaine de la Belgique*, T. I, (1859-1834), Bruxelles, 1927.

## TABLES

### I. Personnes citées. (1)

- Adrians : 22.  
Anethan (d') : 7, 28, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 45, 46.  
Antonelli (Mgr.) : 36.  
Arenberg (d') : 27.  
Arendt : 36, 39, 40, 43, 44, 45.  
  
Bay : 30.  
Bontemps : 32.  
Briavoine (frères) : 4, 32.  
Broglie (de) : 18.  
Burllet (de) C. : 42.  
Byl : 7.  
  
Carné : 30.  
Casier-Langrand : 15.  
Cattani (Mgr.) : 45, 48.  
Clepkens A. : 19, 22, 31.  
Cochin A. : 18, 40.  
Conway (de) : 39.  
Coomans J.-B. : 6, 13.  
  
Dechamps A. : 7, 11, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 27, 30, 35, 40, 41, 44.  
Dechamps (Mgr.) : 7, 18, 33, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 48, 50.  
Defossé H. : 6.  
Degroux : 13.  
Delebecque (Mgr.) : 17.  
Delmer A. : 5, 7, 9, 11, 12, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 34, 35, 43, 44, 45, 47, 48, 50.  
Delmer O. : 29, 32.  
Demeur : 21.  
  
Devaux V. : 31.  
Deweve : 13.  
Digard : 32.  
Domis : 40.  
Ducpétiaux E. : 7, 9, 11, 12, 13, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 27, 28, 29, 34, 50.  
Dupanloup (Mgr.) : 18, 40.  
  
Erebe E. : 7, 9, 12, 13, 20, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 34, 37, 38, 40, 43, 44, 45, 47, 48, 50.  
Escudier : 30.  
  
Faille (de la) : 41.  
Falloux : 18.  
Fournel V. : 30.  
  
Gerlache (de) E. C. : 6, 7, 12, 14, 16.  
Gerlache (de) P. : 35, 36, 39, 40, 41, 44, 45, 47.  
Goemaere H. : 7, 11, 22, 29.  
Gondon J. : 9.  
Gondry : 12, 13, 17, 19, 20, 22, 25, 31.  
Gravez (Mgr.) : 38.  
Guyot : 22.  
  
Haerne (de) D. : 7.  
Haulleville (de) P. : 9, 12, 13, 20, 21, 28, 34.  
Hemptinne (de) J. : 15, 36, 42, 44.  
Henry V. : 9, 11, 12, 18, 20, 22, 23, 29, 34, 36, 43, 48, 50.  
Hooghvorst (d') J. : 7.  
Huysman d'Annecroix : 7.

(1). Les chiffres renvoient aux pages (texte et notes). Les noms des auteurs consultés ont été omis par souci de clarté

- Jacmotte H. J. : 6.  
 Jottrand L. : 9.
- Kerkhove (de) E. : 13, 27.  
 Kersten P. : 6.  
 Labis (Mgr.) : 36.  
 Lafôret (Mgr.) : 34, 40, 41.  
 Lagasse : 17.  
 Lammens J. : 15, 42.  
 Langrand-Dumonceau : 32.  
 Lavedan : 30.  
 Ledochowski (Mgr.) : 35.  
 Lefevre : 41.  
 Lemaire : 37.  
 Lemer cier A. : 21, 25.  
 Liedekerke-Beaufort (de) : 9, 30.  
 Louis (abbé) : 6.
- Malou (Mgr.) : 7, 9.  
 Malou J. : 7, 9, 39, 41.  
 Man d'Hobru gghe (de) : 7.  
 Marsuzzi des Aguirre : 30, 35.  
 Martin M. : 18, 19, 21, 23, 26, 28.  
 Martin-Doisy : 30.  
 Martini C. : 20, 26, 28, 32, 35, 36,  
 37, 38.  
 Meeûs (de) F. F. : 7, 11, 13, 14, 17,  
 20, 21, 22, 23, 25, 27, 28.  
 Mercier : 9.  
 Mérode (de) F. : 7, 15, 21, 27.  
 Molinari (de) G. : 9.  
 Monge (de) F. : 29, 36, 40.  
 Monge (de) L. : 9, 20, 29.  
 Montalembert (de) C. : 9, 18, 25, 27,  
 30, 31, 33, 40, 49, 51.  
 Montpellier (de) (Mgr.) : 35, 37, 38, 50.  
 Morel de Tongry : 9.
- Napoléon III : 15.  
 Nettement : 20, 30.  
 Neujean C. : 6.  
 Neut A. : 12, 13, 15, 27, 33.  
 Nève P. : 7, 8, 9, 10, 11, 12, 17, 18,  
 19, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 30, 31.  
 Nothomb A. : 7, 12, 13, 17, 19, 20,  
 21, 27, 30, 45.
- Nothomb C. : 9.
- Oreglia (Mgr.) : 37, 41.
- Perin C. : 18, 19, 28, 34, 35, 38, 41, 49.  
 Pie IX : 35.  
 Proost : 6.
- Quairier : 28.
- Raepsaet de Graas : 9.  
 Rasse (de) : 6.  
 Ribeaucourt (de) : 7.  
 Rossel : 43.
- Secus (de) : 7.  
 Snoy : 9.  
 Solvi jns E. : 15.  
 Stas D. : 6, 7.  
 Sterckx (card.) E. : 7, 14, 35, 36, 50.
- Theux (de) : 7, 19, 21, 27, 33.  
 Troisfontaines A. : 6.
- Vallée (de la) : 41.  
 Van Beneden : 41.  
 Van den Berghe (Mgr.) : 35.  
 Van den Broeck V. : 20.  
 Van den Sraten Ponthoz : 7.  
 Van Hoobroeck : 31.  
 Van Troyen : 22.  
 Vanutelli (Mgr.) : 47.  
 Verbeke (abbé) : 15.  
 Verhaegen A. : 42.  
 Verrue : 31.  
 Verspeyen : 40, 41.  
 Veuillot L. : 9.  
 Vilain XIII III : 9.  
 Villermont (de) : 9, 27.  
 Vromant : 31.
- Wigley : 30.  
 Woelmont d'Hambraine (de) : 9.  
 Woeste C. : 11, 13, 19, 20, 21, 33, 40.  
 Wouters d'Oplinter : 27.

## II. Journaux cités

- Belgique (la) : 27, 28, 31, 32, 38.  
Bien Public (le) : 10, 15, 17, 25, 26,  
27, 36, 39, 41, 42, 45, 47, 48.  
Catholique (le) : 35, 36, 37, 38, 39, 41,  
44, 45, 46, 47, 48.  
Catholique des Pays-Bas (le) : 12.  
Commerce Belge (le) : 32.  
Conservatore (il) : 29.  
Correspondant (le) : 18, 21, 30.  
Courrier Belge (le) : 32.  
Courrier de Bruxelles (le) : 11, 22,  
29, 51.  
Courrier de la Meuse (le) : 5, 6.  
Croix (la) : 42.  
Diario : 29.  
Écho Belge (l') : 12, 28, 31, 40.  
Écho de Bruxelles (l') : 32.  
Écho du Luxembourg (l') : 26.  
Écho du Parlement (l') : 7, 17, 26.  
Éclair (l') : 9, 29, 32.  
Émancipation (l') : 6, 7, 9, 24, 27, 28,  
31, 32.  
Étoile Belge (l') : 7.  
Fanal (le) : 32.  
Français (le) : 30.  
Gazette de Bruxelles (la) : 9, 24, 27,  
31, 32.  
Gazette de France (la) : 29.  
Gazette de Liège (la) : 47.  
Gazette Van Vlaanderen En Brabant  
(de) : 12.  
Globe (le) : 28, 32.  
Handelsblad (het) : 29.  
Indépendance (l') : 31, 40.  
Indépendant (l') : 6, 7, 34.  
Journal des Flandres (le) : 6, 12.  
Journal de Gand (le) : 25, 26.  
Journal de Liège (le) : 24.  
Journal Historique et Littéraire (le) : 6.  
Messager du Dimanche (le) : 31, 32.  
Monde (le) : 30.  
Nation (la) : 9, 28.  
Nouvelles du Jour (les) : 12.  
Paix (la) : 6, 13.  
Patrie (la) : 12, 15.  
Pays (le) : 30.  
Revue Générale (la) : 41.  
Samedi-Revue : 29.  
Staandaart (de) : 12.  
Tijd : 29.  
Union de l'Est (l') : 29.  
Univers (l') : 9, 15.  
Universel (l') : 9, 12, 17, 18, 22, 28,  
29, 32.  
Vlaamsche Land (het) : 12.



**IMPRIMERIE ERASMUS S.A. LEDEBERG/GAND**

- Cahiers 15.** **Bijdragen 15.**  
**Paul Gérin**, Bibliographie de l'Histoire de Belgique, 1789-1831.  
1960. fr. 300 (abonnement fr. 255)
- Cahiers 16.** **Bijdragen 16.**  
**Jacques Willequet**, Documents pour servir à l'histoire de la presse  
belge, 1887-1914. 1961.  
fr. 80 (abonnement fr. 68)
- Cahiers 17.** **Bijdragen 17.**  
**Aloïs Simon**, Réunions des Évêques de Belgique, 1868-1883, Procès-  
verbaux. 1961. fr. 160 (abonnement fr. 136)
- Bijdragen 18.** **Cahiers 18.**  
**H. Balthazar, J. De Belder, J. Hannes, J. Verhelst**, Enkele Bronnen  
voor de sociale Geschiedenis van de XIXe Eeuw. 1961.  
fr. 60 (abonnement fr. 51)
- Cahiers 19.** **Bijdragen 19.**  
**Bertrand Gille**, Crise politique et crise financière en Belgique; Lettres  
adressées à la maison Rothschild à Paris par son représentant à  
Bruxelles, (1838-1840). 1961.  
fr. 390 (abonnement fr. 332)
- Bijdragen 20.** **Cahiers 20.**  
**Romain Van Eenoo**, De Pers te Brugge 1792-1914. Bouwstoffen.  
1961. fr. 250 (abonnement fr. 213)
- Cahiers 21.** **Bijdragen 21.**  
**Aloïs Simon**, Évêques de la Belgique Indépendante (1830-1940),  
Sources d'archives. 1961.  
fr. 100 (abonnement fr. 85)
- Bijdragen 22.** **Cahiers 22.**  
**Vervaeck, Solange**, Enkele bronnen uit de Franse tijd. Hun belang  
voor de sociale geschiedenis. 1962. fr. 110 (abonnement fr. 94)
- Bijdragen 23.** **Cahiers 23.**  
**Van Eenoo, Romain en Vermeersch, Arthur**, Bibliografisch re-  
pertorium van de Belgische pers 1789-1914. 1962.  
fr. 90 (abonnement fr. 77)
- Cahiers 24.** **Bijdragen 24.**  
**M. Colle-Michel**, Les Archives de la s.a. Métallurgique d'Espérance-  
Longdoz des origines à nos jours. 1962. fr. 70 (abonnement fr. 60)
- Cahiers 25.** **Bijdragen 25.**  
**Caulier-Mathy, Nicole**, Statistiques de la province de Liège sous  
le régime hollandais. 1962. fr. 160 (abonnement fr. 136)
- Bijdragen 26.** **Cahiers 26.**  
**Wils, Lode**, De liberale Antwerpse dagbladen : 1857-1864. 1962.  
fr. 60 (abonnement fr. 51)
- Bijdragen 27.** **Cahiers 27.**  
**Wouters, Hubert**, Dokumenten betreffende de geschiedenis der  
arbeidersbeweging : 1831-1853. 1964.  
3 delen fr. 1500 (abonnement fr. 1275)
- Bijdragen 28.** **Cahiers 28.**  
**De Vroede, M.**, De Belgisch-Limburgse pers van 1830 tot 1860.  
1963. fr. 230 (abonnement fr. 195)
- Cahiers 29.** **Bijdragen 29.**  
**H. Haag**, Les archives personnelles des anciens ministres belges.  
1963. fr. 45 (abonnement fr. 38)
- Bijdragen 30.** **Cahiers 30.**  
**D. De Weerd**, Publications officielles de la Belgique contemporaine.  
1963. fr. 430 (abonnement fr. 365)

- Bijdragen 31. Cahiers 31.  
 K. Vanden Abeele, De gedwongen lening van het jaar IV te Leuven.  
 Bronnenmateriaal voor sociale geschiedenis onder Frans Bewind.  
 1963. fr. 110 (abonnement fr. 94)
- Cahiers 32. Bijdragen 32.  
 J. Lory, Panorama de la presse belge en 1870-71. 1963.  
 fr. 45 (abonnement fr. 38)
- Cahiers 33. Bijdragen 33.  
 B. Gille, Lettres adressées à la maison Rothschild de Paris par  
 son représentant à Bruxelles (1843-1853). 1963.  
 fr. 500 (abonnement fr. 425)
- Cahiers 34. Bijdragen 34.  
 L. Linotte, Les manifestations et les grèves dans la province de Liège  
 de 1831 à 1914. 1964. fr. 230 (abonnement fr. 195)
- Bijdragen 35. Cahiers 35.  
 E. Voordeckers, Een bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse  
 pers in de negentiende eeuw. 1964. fr. 800 (abonnement fr. 680)
- Cahiers 36. Bijdragen 36.  
 J. Vander Vorst-Zeegers, Le „Journal de Bruxelles” de 1871 à  
 1884. 1965. fr. 440 (abonnement fr. 375)
- Cahiers 37. Bijdragen 37.  
 S. Vervaeck, Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1831 - 1865.  
 1965.
- Cahiers 38. Bijdragen 38.  
 J. De Belder & J. Hannes, Bibliographie de l'histoire de Belgique,  
 1865-1914. 1965. fr. 380 (abonnement fr. 320)
- Cahiers 39. Bijdragen 39.  
 M. Blanpain, Le „Journal de Bruxelles”: Histoire interne de 1863  
 à 1871. 1965.
- Bijdragen 40. Cahiers 40.  
 H. Wouters, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeiders-  
 beweging, 1853-1865. (ter perse)
- Bijdragen 41. Cahiers 41.  
 H. De Borger, De Antwerpse pers (1792-1914). (ter perse)
- Cahiers 42. Bijdragen 42.  
 A. J. Vermeersch, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914.  
 Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. (I, A-K). 1965.
- Mémoires I. Verhandelingen I  
 R. Devleeshouwer, Les Belges et le danger de guerre (1910-1914).  
 1958. fr. 160 (abonnement fr. 140)
- Verhandelingen II. Mémoires II.  
 D. De Weerdt, De Gentse textielbewerkeren en arbeidersbeweging  
 tussen 1866 en 1881. Bijdrage tot de sociale geschiedenis van Gent.  
 1959. fr. 140 (abonnement fr. 120)
- Mémoires III. Verhandelingen III.  
 Colette Lebas, L'union des catholiques et des libéraux de 1839 à  
 1847. Étude sur les pouvoirs exécutif et législatif. 1960.  
 fr. 260 (abonnement fr. 225)
- Verhandelingen IV. Mémoires IV.  
 Romain Van Eenoo, Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeiders-  
 beweging te Brugge (1864-1914). 1959.  
 fr. 200 (abonnement fr. 170)